

Le programme-souvenir de Québec '84  
Il faut l'acheter...  
c'est officiel

# LE SOLEIL

dépôts garantis 30 jours 11%  
taux annuel  
FIDUCIE  
PRÊT REVENU  
692-1221 626-1221

88e année, no 164  
72 pages 5 cahiers

QUÉBEC, MARDI 10 JUILLET 1984

• Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

La cueillette des fraises dans un cadre enchanteur, c'est déjà un grand plaisir. Les déguster... c'est encore mieux.

## De belles et bonnes fraises

page A-7

# La campagne électorale est commencée L'économie sera le thème central

OTTAWA (d'après PC et UPC) — Comme prévu, le Canada est entré, hier, dans sa 33e campagne électorale avec l'indication que d'ici au jour de scrutin, le 4 septembre, les questions économiques tiendront une large place dans le débat.

C'est en effet sur ce terrain que les chefs des trois principaux partis fédéraux ont déclaré qu'ils avaient l'intention de se battre prioritairement.

Tandis que le premier ministre John Turner exigeait que son principal adversaire, le chef conservateur Brian Mulroney, précise le coût de ses promesses aux contribuables, le leader tory et le chef néo-démocrate Ed Broadbent mettaient le nouveau chef libéral au défi de les affronter dans des débats publics.

Pour le nouveau premier ministre canadien, en poste depuis 10 jours, ce dont le gouvernement a besoin "c'est un mandat clair et renouvelé du peuple canadien". "Ce Parlement avait fait son temps", a-t-il estimé, reconnaissant par ailleurs avoir reçu pour le moment le mandat de gouverner du seul Parti libéral.

"Les promesses, a souligné M. Turner, ne sont pas à l'ordre du jour. Dans la situation économique actuelle, il faut des engagements

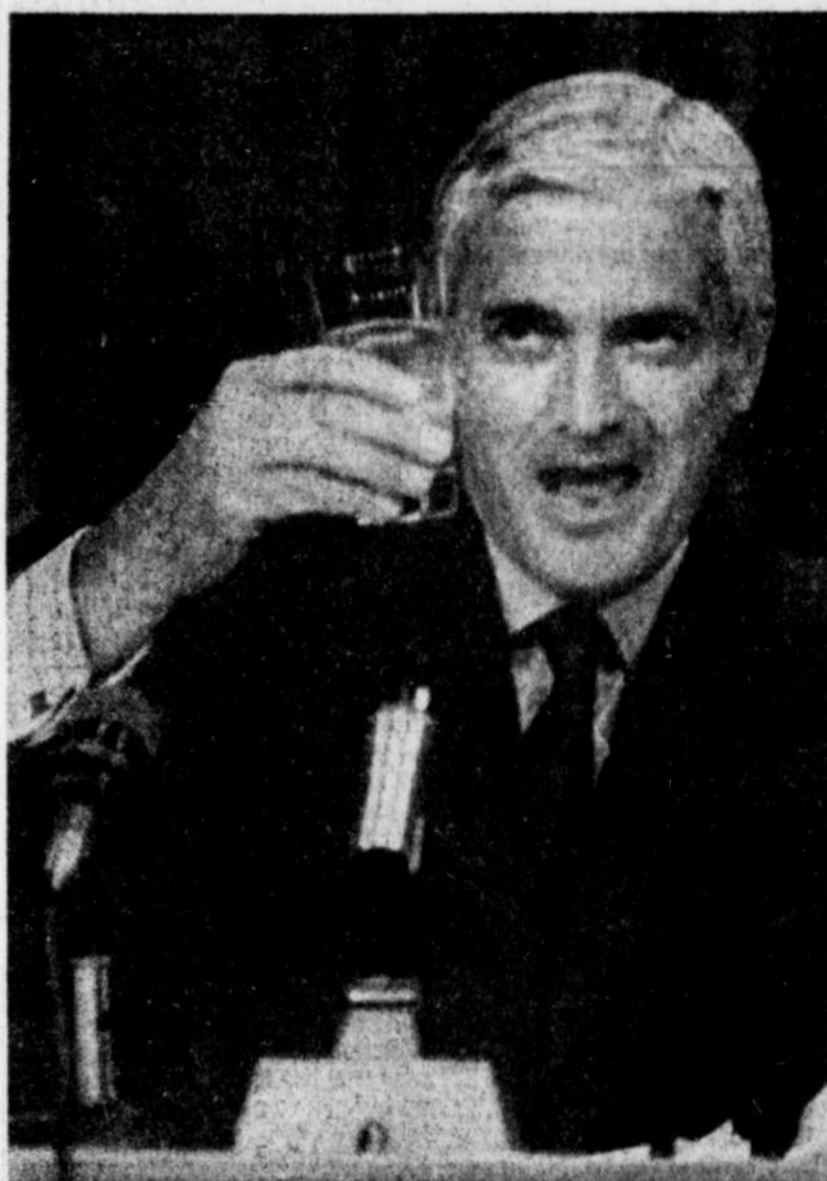
réalistes", a-t-il ajouté dans une attaque à peine voilée contre les mesures économiques dévoilées ces jours derniers, dans l'Ouest, par M. Mulroney.

Quelques minutes plus tard, au cours de la conférence de presse qui a suivi celle de M. Turner, le chef conservateur répliquait à ce dernier en disant qu'il avait bel et bien l'intention de parler du coût des programmes qu'il entend proposer aux Canadiens. "Nous vous promettons, a-t-il dit, de vous donner d'ici la fin de la campagne le coût de toutes ces mesures".

M. Mulroney a aussi confié qu'il profiterait de cette bataille électorale pour forcer les libéraux à rendre des comptes. "Les libéraux devront répondre des politiques qui ont détruit la confiance des investisseurs canadiens et étrangers à l'égard de notre économie et celle de nos alliés à l'égard de nos engagements internationaux".

Suivant M. Mulroney à la conférence de presse, le chef néo-démocrate Ed Broadbent n'a pas tardé à se présenter comme le seul choix valable face aux politiques véhiculées par ses deux adversaires, "les jumeaux de Bay Street".

"Il existe un autre avenir au  
**Lire, page A-2, ÉLECTIONS**



Le premier ministre John Turner n'a surpris personne en annonçant hier la tenue d'élections générales le 4 septembre.

- ◆ tous les détails, pages A-8 et A-9
- ◆ c'est le temps de passer aux actes  
éditorial, page A-14
- ◆ la machine électorale est prête  
dossier, page A-13

## Drouin choqué par le titre du SOLEIL

(PC) — Comme le maire de Québec, Jean Pelletier, l'a fait à quelques occasions au cours des derniers jours, le président de Québec 84, Richard Drouin, s'en est pris à son tour à la presse.

Tandis que le maire de la cité de Champlain s'en est pris di-

rectement à la presse montréalaise, dont il juge "vicieuse et délétaire" la couverture des événements de Québec 84, M. Drouin, lui, s'est attaqué, hier matin, à la presse en général.

Peu après s'être dit satisfait du résultat des deux premières journées du programme de relance de Québec 84, au cours desquelles en a dénombré quelque 72.000 visiteurs, M. Drouin a dénoncé la manchette du journal LE SOLEIL, qui, hier, titrait à la une: "Québec est en fête sauf au Vieux-Port".

"C'est un titre dégueulasse", a-t-il dit, avant d'ajouter que le journal disait qu'il n'y avait pas d'animation dans le Vieux-Port, en fin de semaine, "alors qu'il y avait de l'animation".

Interrogé quant aux déclarations du maire Pelletier selon lesquelles les médias montréalais auraient nui aux fêtes de Québec 84, M. Drouin a répondu: "Je pense, en effet, que certains articles ne nous ont pas aidés dans la presse montréalaise." Il a dit qu'il endossait entièrement les propos du maire.



Le Soleil, André Pichette

## Le Québec sixième à Rivière-au-Renard

## ÉTÉ 84

Le voilier représentant le Québec (photo ci-contre) au Challenge du Canada est arrivé sixième sur 10 à Rivière-au-Renard. Le skipper Raymond Paquin n'en a pas fait un drame, compte tenu des difficultés traversées au cours de cette étape de la course où le vent s'est fait très rare. Aussi dans notre cahier tabloïd ETE 84, en plus de nos chroniques habituelles, des textes sur quelques-uns des spectacles présentés hier dans le cadre du Festival d'été et des articles sur un des événements les plus attendus du prochain week-end, un happening qui regroupera le maître de cérémonie Yvon Deschamps, des artistes de divers pays et quelque 1.000 choristes au Vieux-Port.

### SOMMAIRE

- Annonces classées ..... C-3 à C-8
- Arts et spectacles B-6 et B-7
- Bandes dessinées ..... C-6
- Bridge ..... C-8
- Carrières et professions ..... B-5
- Décès ..... C-9
- Economie-finance ..... A-10 et A-11
- Éditorial ..... A-14
- Feuilleton ..... B-8
- Horoscope ..... C-8
- Mode ..... A-12
- Monde ..... B-9 et B-10, C-8 à C-10
- Mot mystère ..... C-7
- Mots croisés ..... C-7
- Où aller à Québec ..... B-8
- Patron ..... C-7
- Télévision ..... B-6
- Votre page ..... A-15



Nébulosité croissante aujourd'hui à Québec; maximum de 25. Demain, nuageux avec quelques averses à Québec, ensoleillé dans l'Est.

détails, page A-4

### Après l'émeute d'Archambault, en juillet 1982

## Les détenus ont été maltraités

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Les détenus de l'Institut Archambault ont bel et bien été victimes de mauvais traitements de la part de leurs gardiens dans les jours qui ont suivi l'émeute du 25 juillet 1982.

Tel est le constat effectué par l'enquêteur correctionnel Ron Stewart auquel le Solliciteur général Robert Kaplan avait demandé de faire la lumière sur les déclarations des prisonniers qui

soutenaient avoir été torturés par leurs gardiens.

Accablant pour les autorités de l'institut, le rapport de M. Stewart vient appuyer en les atténuant un peu les bilans qu'avaient dressés des organismes tels que Amnesty Internationale et la International Human Right Law Group des jours noirs qui ont suivi l'émeute où trois gardiens et deux détenus ont perdu la vie.

Dans un rapport accablant de près de 200 pages, M. Stewart

souligne que des détenus confinés à l'aire d'isolement de l'Institut ont fait l'objet de sévices physiques de la part des gardiens fédéraux, qu'il ont été la cible de

autre texte, page A-2

gaz lacrymogènes, de harcèlement et d'humiliation.

Selon l'enquêteur, les autorités de l'institut auraient dû prendre des mesures pour vé-

rifier les plaintes de mauvais traitements qui étaient de notoriété publique. Il accuse aussi les agents de santé de l'institut de négligence pour n'avoir pas signalé au médecin de la prison qu'ils avaient senti l'odeur des gaz lacrymogènes dans certaines cellules.

Pour l'enquêteur, s'il est clair qu'au moins quelques détenus ont de connivence "fabriqué ou exagéré leurs allégations de mauvais traitements", des prisonniers confinés à l'aire d'i-

solement ont effectivement subi des sévices.

Aucun rapport de recours à la force n'a été effectué pendant le mois qui a suivi l'émeute, constate l'enquêteur, qui souligne que certains gardiens se sont montrés peu disposés à répondre aux questions.

Pour M. Stewart il est clair que des détenus furent "gazés", (cibles de gaz lacrymogènes des gardiens). Bien qu'il n'ait pas été

Lire, page A-2, DÉTENU

Donner du sang  
ça ne fait pas bien mal...  
et ça fait tellement  
de bien!



## LE SOLEIL

lance une invitation toute spéciale à ses lecteurs(trices) afin qu'ils viennent en grand nombre faire un don de sang, un don de vie  
**LE MERCREDI 18 JUILLET 84, DE 10h00 A 20h30**  
ÉDIFICE DE LA CROIX-ROUGE 325, rue de la Croix-Rouge, Québec  
Objectif: 250 donneurs



# Ententes avec les syndicats des employés du SOLEIL

Six des huit unités de négociation du SOLEIL ont signé lundi des nouvelles conventions collectives de travail. Les syndicats représentant les journalistes, les employés de soutien à la rédaction, les employés d'entretien, les représentants commerciaux, les prescriers et photographeurs ainsi que les employés de bureau ont paraphé des nouveaux contrats de travail.

Les contrats, d'une durée de trois ans, prendront fin le 31 décembre 1986. Sur le plan salarial, les augmentations de salaire sont de 6 pour 100 rétroactif au 1er janvier 1984, 6 pour 100 le 1er janvier 1985 et 5 pour 100 le 1er janvier 1986.

Par ailleurs, le syndicat représentant les employés de l'expédition ont entériné hier après-midi l'entente de principe intervenue entre les deux parties. La signature de la nouvelle convention est imminente.

Enfin, un dernier syndicat, celui des typographes, soumettait à ses membres, hier soir, les termes de l'entente de principe entre LE SOLEIL Ltée et les représentants syndicaux. Là aussi, l'accord a été ratifié par les syndiqués.

Au total, les huit unités de négociation comprennent quelque 450 membres.



**Stampede de Calgary**  
Shawn Metchewals n'a pu résister à sa monture au cours d'une compétition tenue, hier, dans le cadre du Stampede de Calgary. Son cheval, Lemon Pie (Tarte au citron), lui réservait toute une ruade pour le dessert!

# Archambault Les conclusions de l'enquête troublent Kaplan

(PC) - Se disant "très troublé" par les conclusions du rapport, survenu après un an d'enquête, le Solliciteur général Robert Kaplan a promis des représailles contre les autorités de l'Institut Archambault qui ont laissé prise à de tels abus contre les détenus après l'événement de juillet 1982.

"Les incidents qui se sont avérés fondés jettent le discrédit sur le personnel de l'établissement et sur l'ensemble du Service correctionnel", a-t-il dit. "Je comprends que les gardiens soient inévitablement envahis par un sentiment de rancœur après le meurtre violent de trois de leurs collègues, mais les gardiens sont des professionnels et doivent se conduire comme tel en tout temps", a affirmé M. Kaplan, blâmant sévèrement l'administration de l'Institut.

La direction devrait "être au courant de ce qui se passe dans les établissements et mettre un frein aux gestes vindicatifs de ce genre dès leur manifestation, en fait elle devrait pouvoir les prévenir par meurtre et simplement", a dit M. Kaplan, ajoutant qu'il était "résolu

à apporter des changements au niveau de l'administration".

Désormais, l'enquêteur correctionnel se rendra sur les lieux dès que surviendront des troubles graves dans les institutions. En outre, un comité consultatif sera formé pour étudier l'administration de l'ensemble des établissements carcéraux au pays. Cette commission aura aussi à mettre en lumière les rapports inquiétants sur le taux de suicides dans les prisons de l'Atlantique et le nombre de meurtres dans les pénitenciers de Kingston au cours des 12 derniers mois.

Dans une série de 14 recommandations, M. Stewart préconise qu'on abolisse les cellules dépourvues d'installations sanitaires, et qu'on fournisse un matelas aux prisonniers en isolement quelle que soit la cause de leur réclusion.

Les détenus soupçonnés d'avoir été impliqués dans une émeute devraient être immédiatement transférés, estime le fonctionnaire.

En outre, il faudrait "tenir un inventaire exact et intelligible" des stocks de gaz.

## DÉTENUS

(suite de la première page) possible d'établir la fréquence de ces incidents ni l'identité des agents.

Ainsi, aucun gardien n'a pu expliquer pourquoi quatre bonnes de gaz avaient été ouvertes. Un agent des services de santé avait même constaté "l'odeur insupportable du gaz" qui émanait d'une cellule.

L'enquête n'a pu prouver que, comme s'en plaignaient les prisonniers, les aliments aient été salis d'urine et de corps étrangers, mais "des agents de l'aire d'isolement ont refusé de donner à manger aux détenus ou ont

jeté les aliments par terre."

Le rapport signale plusieurs cas où des détenus ont été maltraités par leurs gardiens sans qu'il n'y ait eu de rapport formel à ce sujet. Un des détenus, à deux reprises, fut forcé de s'agenouiller devant le personnel de l'établissement et de répéter des paroles humiliantes.

Des gardiens ont privé de sommeil des détenus en donnant des coups dans la porte de leur cellule ou en laissant la lumière allumée, d'autres ont été privés de vêtements, de matelas, de douches ou d'eau.

### Position des partis par province

OTTAWA (PC) — Voici la position des partis politiques aux Communes par province à la dissolution du Parlement:

Provinces	Lib.	PC	NPD	Ind.	Vac.	Total
Alberta	0	19	0	1	1	21
B.-C.	0	17	11	0	0	28
N.-B.	6	3	0	0	1	10
N.-E.	4	6	0	0	1	11
I.-P.-E.	2	2	0	0	0	4
Manitoba	2	5	7	0	0	14
Québec	70	1	0	0	4	75
Ontario	49	36	6	0	4	95
Saskatchewan	0	7	7	0	0	14
Terre-Neuve	5	2	0	0	0	7
T.-N.-O.	1	1	0	0	0	2
Yukon	0	1	0	0	0	1
<b>Totaux</b>	<b>139</b>	<b>100</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>282</b>

## ÉLECTIONS

(suite de la première page)

Canada", a-t-il dit. "Seul le NPD peut être la voix des gens ordinaires, la voix de la justice plutôt que celle des privilégiés."

Pour M. Broadbent, il n'y a pas de différence entre un "John Mulroney" et un "Brian Turner" comme il se plaît à appeler ses rivaux.

### Visite reportée

Le déclenchement de l'élection a nécessité le report de la visite de la reine Elizabeth et du prince Philip, qui devait avoir lieu du 14 au 27 juillet au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba. M. Turner a annoncé hier que la souveraine avait accepté de venir au Canada du 24 septembre au 7 octobre.

Au cours de la journée, M. Turner a également rendu publique une liste de 19 nominations, dont 17 touchant des députés actuels de la Chambre des communes. La série de nominations a été vigoureusement dénoncée par le chef conservateur.

### Une campagne cruciale

Par ailleurs, la campagne électorale qui a débuté hier sera d'une importance cruciale pour l'avenir

des trois chefs de parti. M. Turner a été élu chef des libéraux parce qu'il a soutenu qu'il était le seul candidat à la succession de Pierre Trudeau capable de conserver le pouvoir. M. Brian Mulroney a remplacé M. Joe Clark à la tête des conservateurs, en 1983, en promettant qu'avec lui les tories feraient une percée au Québec. Finalement, le chef néo-démocrate est à la tête d'un parti à qui les sondages n'accordent que 11 pour 100 des intentions de vote. Il doit donc voir à la survie de sa formation.

Ce sera une bataille où les trois chefs risquent de jouer leur tête.

### Position des partis aux Communes

OTTAWA (PC) — Voici la position des partis politiques à la Chambre des communes à la dissolution du Parlement:

- libéraux: 139;
- conservateurs: 100;
- NPD: 31;
- indépendant: 1;
- vacances: 11;
- total: 282.

# Menace de grève des débardeurs à Montréal

MONTREAL (PC) — L'Association des employés maritimes a rejeté, hier, un rapport de conciliation et demandé à Ottawa de nommer un médiateur pour rouvrir les négociations avec les 1.100 dockers du port de Montréal.

La section 375 du Syndicat international des débardeurs a pour sa part convoqué une assemblée de ses membres pour demain, sachant qu'elle pourra légalement déclencher la grève dès jeudi.

Le gérant général du port, M. Dominic Taddeo, a fait remarquer qu'un débrayage compromettrait dangereusement les chances de Montréal d'établir cette année une année record.

En cas de grève, en effet, le trafic maritime devrait être dévié vers Trois-Rivières, Québec, Saint-Jean, Halifax et des ports de l'Est des Etats-Unis.

### Augmentations

Dans son rapport, le conciliateur Claude Foisy a recommandé des hausses salariales de 22,5 pour 100 en trois ans.

La convention collective de travail est expirée depuis le 1er janvier.

Dans un télégramme au ministre du Travail André Ouellette, M. Arnold Masters, président de l'Association des employés maritimes, a prévenu qu'une grève pourrait être désastreuse pour le port de Montréal.

Un article du code du travail interdit cependant toute grève ou tout lock-out au cours d'une campagne électorale, de sorte que le cabinet pourrait défendre aux dockers de Montréal de débrayer, puisqu'une élection fédérale aura lieu le 4 septembre.

En 1975, les débardeurs de Montréal, Trois-Rivières et Québec ont fait la grève durant six semaines et ce n'est que par une loi spéciale qu'ils sont retournés au travail.

# L'incendie d'un avion d'Air Canada à Cincinnati reste de cause inconnue

WASHINGTON (AP) — Les enquêteurs du gouvernement américain ne sont pas parvenus à déterminer l'origine de l'incendie qui a coûté la vie à 23 personnes à bord d'un avion d'Air Canada, à Cincinnati, en juin 1983.

D'ailleurs, il n'a pas été possible de confirmer l'hypothèse la plus souvent reprise et qui voulait que le feu ait été causé par un court-circuit dans le moteur de la chasse d'eau du cabinet de toilette.

C'est ce qu'ont fait savoir hier, sous le couvert de l'anonymat, des sources proches de la Commission nationale sur la sécurité dans les

transports aux Etats-Unis. Ceux-ci commentaient la teneur d'un rapport qui doit être rendu public aujourd'hui à Washington.

D'autre part, ce rapport critique la façon dont l'équipage a réagi au début d'incendie, et laisse entendre que le pilote aurait dû commencer à chercher plus tôt un endroit où effectuer un atterrissage d'urgence.

L'appareil, qui effectuait la liaison Dallas-Toronto, s'est posé à l'aéroport de Cincinnati le 2 juin 1983, et 18 personnes et cinq membres d'équipage ont pu quitter l'avion sains et saufs.

# Service gratuit sur place\* à l'achat du Xerox 16/8 avec logiciel Select

## SELECT<sup>MD</sup>

Select<sup>MD</sup>, le nouveau logiciel de traitement de texte vous surprendra par sa simplicité d'utilisation. Mais ce qui vous étonnera encore plus c'est que le Magasin Xerox vous offre le service gratuit sur place, à l'achat de notre ordinateur professionnel 16/8 polyvalent avec l'unité de disque de votre choix et notre nouveau logiciel Select<sup>MD</sup> très performant. Select<sup>MD</sup> est un logiciel de traitement de texte évolué pour le 16/8. Il comprend un manuel d'utilisation vous permettant d'apprendre, à la vitesse désirée, les applications

du traitement de texte... en quelques heures seulement! Parfait pour listes d'adresses, rapports et nombreuses autres applications.

SELECT est une marque déposée de SELECT INFORMATION SYSTEMS.

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION, utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'utilisateur inscrit.

# Le magasin Xerox

nous parlons le même langage que vous

888 St-Jean, Québec, Qué (418) 529-4513

\*là où il est disponible.

XEROX



**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage de lundi 9 juillet 1984)  
2-0-5  
4-3-9-5  
Informations: 643-8990

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30  
Samedi: 9h30 à 13h00  
LES ANNONCES CLASSEES  
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00  
REDACTION  
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine  
RENSEIGNEMENTS: 647-3233  
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

### LES PREVISIONS D'ARROSAGE



Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant deux jours, ceci pour les municipalités participantes au programme d'économie d'eau.

Fait par l'AQTE en collaboration avec la CUQ  
Renseignements supplémentaires: Odile GOULET, 657-4255





Ce garage de Saint-Claude, au Manitoba, a été pulvérisé par la tornade qui a dévasté cette région, dimanche.

## Pluie de réclamations après les tornades, au Manitoba

WINNIPEG (PC) — Les compagnies d'assurance-récoltes ont commencé à recevoir des réclamations après que des tornades et des précipitations de grêle eurent ravagé certaines régions du centre et de l'ouest du Manitoba, dimanche après-midi.

"Nous en avons reçu 120 lundi matin, a indiqué M. Keith Porter, agent à la compagnie Manitoba Crop Insurance Corp., à Carkan, à 80 km à l'ouest de Winnipeg. Nous avons reçu des estimations de dommages variant de 25 à 100 pour 100."

M. Porter a souligné que plusieurs récoltes, allant des pois au maïs, au blé et à l'orge étaient grandement avancées et que tout ce qui avait été couché par les vents avait été passablement détruit.

Les localités de Saint-Claude et Rosenort ont été les plus touchées. Un fermier de Saint-Claude a rapporté des pertes de \$1 million et des citoyens de la ville anticipent des dégâts de plu-

sieurs millions de dollars. Une tornade a renversé la grande roue, au Festival français de Saint-Claude mais, heureusement, personne n'était à bord. Les propriétaires du cirque entrevoient des dommages de \$200,000.

Un fermier de Saint-Claude, dont la famille avait mis deux générations à construire la ferme, a vu la tornade la démolir en 90 secondes. Il ne restait plus que des madriers déchirés et des poutres de métal tordues de ce qui a déjà été une étable, des silos à grains, des garages et de l'équipement aratoire.

### Dans l'Estrie

Le ministre québécois de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, a été informé, hier matin, que des citoyens et des municipalités de l'Estrie exigent des dédommagements pécuniaires pour les dégâts causés par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur cette région, vendredi soir et samedi matin.

C'est ce qu'a précisé, hier, l'attaché de presse du ministre, M. Jean Ethier, joint à Québec.

Par ailleurs, la tempête a laissé un bilan plus lourd que prévu. Bien qu'aucune des municipalités sinistrées n'ait encore terminé le rapport qui doit être expédié à Québec, il faut parler d'au moins \$3,200,000 de dommages matériels.

Un tour d'horizon des municipalités de la région permet de déterminer que ce sont celles de Westbury et de Rock Forest qui ont subi les pires dommages. Dans chacune de ces deux villes, les autorités parlent de dommages dépassant le million. A Ascot Canton et Sherbrooke, les dégâts atteignent respectivement \$700,000 et \$300,000.

Pour connaître le montant réel des dégâts causés par la tempête, il faudra attendre quelques jours. Partout, on met la même diligence à terminer les rapports afin que les sinistrés souffrent le moins possible des suites du déluge.

## Surfacturation: le Québec paiera \$877,000 d'amende

OTTAWA (PC) — A compter du 19 juillet, le Québec et six autres provinces qui permettent aux médecins ou aux hôpitaux la facturation de frais supplémentaires aux malades perdront \$9,543,000 en subventions versées en vertu des régimes d'assurance-maladie, a indiqué, hier, la ministre fédérale de la Santé, Mme Monique Bégin.

Dans un communiqué, Mme Bégin a précisé que ces premières amendes à être imposées en vertu de la loi fédérale sur la Santé seront en vigueur tant que les provinces permettront la facturation aux patients des frais additionnels pour des soins médicaux.

Le Québec n'exige aucun frais supplémentaire et son gouvernement espérait éviter les amendes même si l'assurance-maladie provinciale impose des frais à certains malades chroniques hospitalisés, mais Mme Bégin a dé-

cidé de pénaliser la province de \$877,000. Les amendes au Nouveau-Brunswick s'élèvent à \$342,000, soit \$335,000 pour des frais aux usagers et \$7,000 pour des frais supplémentaires. La Saskatchewan perdra \$153,000 en raison de sa facturation pour des frais supplémentaires et le Manitoba \$90,000 pour la même raison.

En vertu de la loi canadienne de la Santé, le gouvernement fédéral déduit un dollar de ses subventions à l'assurance-maladie pour chaque dollar versé par les patients.

Tout l'argent retenu en amendes pourra être remboursé aux provinces si elles abolissent les frais supplémentaires d'ici le 1er avril 1987.

procureurs faisant partie d'un même bureau de défendre des co-accusés.

Le juge Girard a donc accepté que Me Chapdelaine, qui travaille à la même étude légale que Me Marc Montplaisir, lequel représente Serge et Jean-Luc Pouliot, se retire des dossiers. Me Chapdelaine a néanmoins accepté d'aider Mario et Ronald Pouliot à se trouver un autre avocat.

## Deux des frères Pouliot perdent leur défenseur

MONTREAL (PC) — Deux des frères Pouliot, Mario et Ronald, inculpés du quadruple meurtre de Compton-Station le 26 juin dernier, devront se trouver un autre, sinon deux autres avocats pour les défendre.

Me Conrad Chapdelaine, qui assurait jusqu'à présent leur défense, a dû se retirer, hier matin, des dossiers, se trouvant au beau milieu d'un conflit d'intérêts.

Les deux accusés

pourraient cependant éprouver certaines difficultés à se trouver un avocat de pratique criminelle dans la région de Sherbrooke qui ne soit pas en conflit d'intérêts. D'après ce que Me Chapdelaine a expliqué au président du tribunal, le juge Girard Girouard de la cour des sessions de la paix, la tactique de la couronne qui consiste à faire témoigner les présumés complices les uns contre les autres empêche deux

procureurs faisant partie d'un même bureau de défendre des co-accusés.

Le juge Girard a donc accepté que Me Chapdelaine, qui travaille à la même étude légale que Me Marc Montplaisir, lequel représente Serge et Jean-Luc Pouliot, se retire des dossiers. Me Chapdelaine a néanmoins accepté d'aider Mario et Ronald Pouliot à se trouver un autre avocat.

Lundi matin, au Palais de justice de Sherbrooke, a par ailleurs débuté l'enquête préliminaire des frères Pouliot, soupçonnés du quadruple meurtre de Gaston Scalabrin, Renaud Paquette, Jean-Pierre Truchon et France Michaud, tous de Coaticook, en Estrie.

Dès le début de l'enquête de Serge Pouliot, 22 ans, l'avocat de ce dernier, Me Marc Montplaisir, a demandé au juge Girard l'exclusion des témoins ainsi qu'une ordonnance de non-publication. Le juge s'est rendu à la demande de l'avocat et a interdit à tous les journalistes présents de rapporter les propos qu'ils entendraient.

Quelque 25 personnes se sont entassées, après avoir été fouillées par des agents de la Sûreté du Québec, dans la petite salle du deuxième étage du Palais de justice centenaire, pour assister à la première tranche de l'enquête préliminaire de Serge Pouliot.

Après s'être levé chacun leur tour à l'appel de leur nom, les accusés, sauf Serge, ont tous repris le chemin des cellules.

## Bell investit encore dans le gaz naturel

MONTREAL (PC) — Les Entreprises Bell Canada (EBC) ont annoncé lundi avoir fait l'acquisition de quatre millions d'actions de Trans Canada Pipelines (TCPL), portant ainsi leur participation dans cette

entreprise à 47,2 pour 100.

Le montant de la transaction s'élève à \$70 millions, les EBC ayant déboursé \$17,50 pour chaque action.

Trois millions et demi de ces titres ont été achetés à la Bourse de Montréal, le reste à la Bourse de Toronto par l'entremise de la maison Daly Gordon. Dans un communiqué annonçant la nouvelle, les EBC ont fait savoir qu'ils ne prévoient pas augmenter davantage leur participation dans TCPL. Toutefois, les EBC continueront d'accumuler des actions de TCPL via le régime de dividendes en actions.

"TCPL constitue un bon investissement et nous avons profité du fait que des blocs d'actions étaient à vendre", a déclaré hier M. David Orr, porte-parole des EBC. Si les EBC ont surpris la plupart des observateurs de leur offre initiale pour le contrôle de

TCPL, cette fois la transaction était prévue. Les analystes s'attendent en effet à ce que les EBC portent leur participation dans TCPL à 50,1 pour 100. Cela permettrait aux EBC de consolider dans leurs états financiers les résultats de TCPL. Bell possède actuellement deux sièges au conseil d'administration de TCPL et on s'attend à ce qu'un troisième lui soit accordé cette année.

TCPL exploite notamment un gazoduc de 10,631 kilomètres entre l'Alberta et Montréal. C'est TCPL qui amène le gaz distribué dans la région métropolitaine par Gaz Métropolitain.

L'entreprise est aussi active dans la recherche et la production de pétrole et de gaz naturel. En 1983, TCPL a enregistré un chiffre d'affaires de \$3,5 milliards, son bénéfice s'élevant à \$228,1 millions, une augmentation de 14,7 pour 100 par rapport à l'année précédente.

## Chasse aux T-shirts non autorisés de Michael Jackson

TORONTO (PC) — Des agents représentant la compagnie qui possède les droits exclusifs de la vente des objets sur Michael Jackson au Canada ont fouillé une boutique du centre-ville de Toronto, hier. Ils ont saisi 318 macarons et 29 T-shirts portant l'image du célèbre chanteur.

Un avocat de Toronto a obtenu une autorisation de la cour, vendredi, permettant la saisie des macarons et T-shirts non autorisés dans 15 boutiques.

La boutique Glass Head Shop, qui vend des T-shirts, posters et toutes sortes de choses, a été le premier magasin visité. Le propriétaire a déclaré qu'il n'était pas au courant du fait qu'une seule coagie avait été autorisée à vendre les objets sur le jeune chanteur.

On prévoit que les propriétaires des boutiques qui seront fouillées se présenteront en cour à la fin du mois.



Des policiers torontois et des avocats représentant Michael Jackson et ses frères inspectent des T-shirts portant le nom et l'image de la supervedette, au cours d'un raid, hier, dans plusieurs magasins du centre-ville de Toronto.

Condominium

**Le Stabile**

Situé sur la colline parlementaire, excellent rapport qualité-prix, encore quelques unités disponibles.

525-4961

1155, Turnbull, suite 401, Québec

FAITES EXPLOSER LES MYSTÈRES DU COMPORTEMENT HUMAIN AVEC



LA DIANÉTIQUE: LA SCIENCE MODERNE DE LA SANTE MENTALE par L. Ron Hubbard

C'est par la lecture de ce best-seller que vous découvrirez la technique et serez en mesure de constater son fonctionnement rapide et efficace. C'est également de la même façon que vous aurez l'opportunité de servir qu'il n'y a aucun mystère au niveau de la compréhension du mental. Achetez, lisez et utilisez la Dianétique: la Science Moderne de la Santé Mentale par L. Ron Hubbard!

Procurez-vous dès aujourd'hui votre copie de la Dianétique au coût de \$5 seulement à l'adresse suivante ou par correspondance en nous faisant parvenir ce coupon à:

Eglise de Scientologie de Québec  
2261, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.  
G1K 3A9 - Tél.: 524-4615

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_



DENIS DACRES  
PRÉSIDENT



PIERRE SIMARD  
CONSEILLER



MICHELLE MIVILLE  
CONSEILLÈRE



RENÉ LE BEL  
CONSEILLER



**GALERIE DE L'AUTO Inc.**

60, DORCHESTER SUD, QUÉBEC, G1K 6Y8  
648-1252

Enfin! Des meubles à mon goût! Parce que... **MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!**

647-3333

Voici d'importantes nouvelles pour ceux qui souffrent d'hémorroïdes.

Des tests cliniques effectués récemment ont été la plus grande rigueur, ont démontré que Preparation H procure un soulagement complet en quelques minutes seulement. Un soulagement rapide, mesuré pas ce que vous voulez lorsque vous souffrez.

Mais le soulagement rapide de la douleur n'est pas l'unique raison qui fait de Preparation H le médicament pour les hémorroïdes le plus vendu au Canada. Preparation H agit au niveau du médicament pour les hémorroïdes, par conséquent, une substance médicamenteuse appelée Bio-Dyne.

Preparation H avec Bio-Dyne fait quelque chose de plus. Il réduit et aide à cicatrifier les varices hémorroïdaires dont l'inflammation cause de la douleur. Preparation H un traitement complet des hémorroïdes.

PREPARATION H AGIT DE DEUX FAÇONS SOULAGEMENT RAPIDE. POUVOIR CICATRISANT.

LE SYSTEME LE PLUS EFFICACE POUR VOTRE VOITURE

CHOISISSEZ LA FORMULE GAGNANTE **39.95**



Brevet obtenu suite à une recherche faite au CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec)

**ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain**

2343, boul. Hamel  
Duberger, Québec 687-5660

FAITS DIVERS

# La Commission Grange scrute la preuve contre Suzan Nelles

TORONTO (PC) — La Commission Grange examinera sous toutes ses facettes la preuve établie dans son enquête sur la conduite de la police de Toronto qui, il y a trois ans, avait entrepris des recherches sur les circonstances

entourant la mort de bébés à l'hôpital pour enfants de Toronto. Ces recherches avaient mené à l'arrestation et à l'accusation d'une infirmière pour le meurtre de plusieurs bébés, a révélé le conseiller de la commission, hier.

Me Paul Lamek a déclaré à l'ouverture de la seconde phase de l'enquête que tout soupçon d'incompétence, de manque de jugement ou de mauvaise foi dans l'arrestation et l'accusation de l'infirmière Suzan Nelles sera scruté à la loupe. Mais le conseiller a souligné que les audiences ne deviendraient pas une chasse aux sorcières.

La commission, qui vient de passer plus d'un an à enquêter sur la mort de 36 bébés à l'unité des soins cardiaques, entre juin 1980 et mars 1981, examinera maintenant la conduite de la police métropolitaine de Toronto et des procureurs de la Couronne qui a abouti à l'arrestation et l'accusation de Mlle Nelles.

L'infirmière avait été accusée, en mars 1981, de quatre meurtres au premier degré mais avait été disculpée par la suite.

Elle poursuit maintenant la police pour avoir été accusée malicieusement et pour négligence. Elle demande une somme de \$800,000 en dommages-intérêts.

**Explications**

M. Lamek a suggéré au juge Grange de chercher à trouver des explications qui ont mené à la décision de poursuivre Mlle Nelles. Il a déclaré que cela devrait inclure:

- les raisons des accusations qui ont mené à la poursuite de Mlle Nelles, au sujet de la mort des bébés Justin Cook, Janice Estrella, Kevin Pacsai et Allana Miller;
- les raisons pour retarder l'enquête préliminaire de Mlle Nelles à l'automne 1981;
- les raisons qui ont motivé l'exhumation des corps d'autres bébés qui sont morts à l'hôpital.

M. Lamek a soutenu que la commission doit apprendre "ce que la police et les procureurs de la Couronne savaient".

Le Dr Paul Tepperman, un coroner de Toronto qui a été le premier à être assigné à l'enquête sur la mort suspecte d'un bébé à l'hôpital, le 12 mars 1981, devait être le premier témoin.



Alexandre Landry, à droite, et son avocat, Me André Gaulin, lors de sa comparution devant le coroner Maurice Lagacé, hier après-midi.

## Homicide sur la porte St-Jean Légitime défense, selon l'avocat d'un témoin important

par Lucien LATULIPPE

Comparaissant devant le coroner de Québec, Me Maurice Lagacé, hier après-midi, Alexandre Landry, âgé de 19 ans, de Bellefeuille, municipalité du nord de Montréal, a été prévenu qu'il était considéré comme témoin important relativement à la mort de Dany Martin, âgé de 18 ans, de Québec, et de voir à se tenir à la disposition de la police.

Me André Gaulin, avocat du jeune homme, a fait des représentations auprès du coroner et il a obtenu que son client soit libéré jusqu'à la tenue de l'enquête du coroner qui a été fixée à mercredi. Le représentant de la Couronne, Me Germain Martin, ne s'est pas opposé à la libération provisoire du témoin important.

Me Lagacé a consenti à libérer Alexandre Landry moyennant une caution personnelle de \$1,500 et il lui a demandé de se rapporter de temps à autre à un policier de Saint-Jérôme qui le connaît. Le jeune homme a été avisé de ne pas changer d'adresse sans prévenir les enquêteurs de la police de Québec, les sergents-détectives André Pouliot et Jacques Latulippe.

Dany Martin, de la rue Christophe-Colomb, à Québec, est mort à l'Hôtel-Dieu de Québec, vers 14h, vendredi. Il avait été blessé d'un coup de couteau à l'aîne, la nuit précédente, vers minuit. L'autopsie pratiquée par le Dr Georges Miller a révélé que le coup de couteau avait sectionné la veine iliaque gauche. Bien qu'il ait été soumis à une intervention chirurgicale, Dany Martin est mort au bout de son sang.

Lors de ses représentations de-

vant le coroner, Me Gaulin a déclaré qu'il s'agissait d'un cas de légitime défense. Il a dit que son client était venu se promener à Québec pour visiter le Vieux-Port, avec son amie qui est enceinte de trois mois. Tous deux se trouvaient sur la porte Saint-Jean lorsqu'un groupe d'individus, dont la victime, se sont approchés dans l'intention de lui faire un mauvais parti. "Mon client a pris un couteau qui lui a été fourni par quelqu'un, dans l'intention de se défendre et de forcer ses présumés agresseurs à se retirer. Malheureusement, Dany Martin a été touché et il est mort."

Me Gaulin a également ajouté que son client était chômeur, qu'il était pacifique et qu'il n'avait jamais eu affaire à la police.

En consentant à le libérer temporairement, Me Lagacé a également prévenu la compagnie de Landry, Mlle Jeannik Nadeau, de bien vouloir être présente lors de l'enquête du coroner, mercredi. La jeune fille de 18 ans, qui était dans la salle, a assuré le coroner qu'elle serait là.

Pour sa part, la police a laissé entendre qu'une histoire de drogue serait à l'origine de cet homicide. Landry se serait adressé à Martin pour acheter du pot. Celui-ci aurait fait un prix trop élevé au goût de l'acheteur, qui lui aurait dit d'aller se faire foutre. Martin n'aurait pas aimé la réplique et c'est quelques instants plus tard qu'il serait revenu avec un groupe d'amis et que le drame a eu lieu.

Rappelons que Alexandre Landry a été rejoint quelques heures après l'incident sanglant et que la présumée arme du crime a été trouvée dans une poubelle de la côte du Palais.

## En bref Campeur brûlé

par Lucien LATULIPPE

Un Montréalais a subi des brûlures, hier, lors d'une explosion dans sa camionnette de camping qui était garée à la base de plein air Le Saisonnier, sur le chemin du Brûlé, à Lac-Beauport. M. Féréol Beaudin, âgé de 56 ans et domicilié à Ville d'Anjou, a été transporté à l'hôpital du Saint-Sacrement. Il avait des brûlures aux deuxième et troisième degrés, mais son état ne serait pas inquiétant.

La Sûreté du Québec précise que M. Beaudin était en train de réparer son réfrigérateur à gaz propane lorsque la déflagration s'est fait entendre.

**Encore la moto**

La motocyclette a fait une autre victime, ce qui porte à 25 le nombre de motocyclistes qui ont perdu la vie depuis le début de l'année, dans l'Est du Québec. Martin Doyon, âgé de 17 ans, de Saint-Etienne de Lévis, est mort à l'hôpital de l'Enfant-Jésus samedi. Il avait été blessé, il y a environ trois semaines. Sa moto avait heurté un poteau à Saint-Etienne. Le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Romuald fait enquête pour le coroner.

**A qui les bijoux?**

Des bijoux ont été trouvés par la police de Baie-Comeau, la semaine dernière, au cours d'une enquête relativement à un vol. Ils n'avaient pas été identifiés, hier, et les enquêteurs font appel au public. Ces bijoux ont été volés dans une maison et ils sont facilement identifiables par leurs propriétaires. L'un est un jonc de famille portant plusieurs pierres de différentes couleurs. Il y a aussi un ensemble d'alliances (bague et jonc) portant un signe spécial. Toute personne qui pourrait reconnaître ces bijoux est priée de communiquer avec le bureau des enquêtes criminelles de la police de Baie-Comeau au numéro de téléphone 589-3788.

**Maison rasée**

La maison de M. Réjean Ross, dont la ferme se trouve dans le 2e Rang de Sainte-Luce de Rimouski, a été rasée par le feu, hier. Rien n'a pu être sauvé et les pertes sont estimées à au moins \$50 000.

Il n'y avait personne à la maison lorsque les flammes ont été aperçues. Alertés vers 10h30, les pompiers ont constaté que le bâtiment d'un étage et demi était déjà tout en feu et ils ont fait appel à ceux de Rimouski. Personne n'a été blessé.

**Dépanneur dévalisé**

\$3,000 de cigarettes, \$620 de billets de loterie et \$70 en monnaie ont été volés dans

un dépanneur de la rue Provencher, à Cap-Rouge. La police de Sainte-Foy précise que le cambriolage s'est déroulé au cours de la nuit de vendredi à samedi. Si quelqu'un avait des renseignements à fournir relativement à ce vol, il est prié de communiquer au numéro de téléphone 657-4261.

**Incendies**

La cause de l'incendie qui a éclaté dans le logement de Mme Rose-Alma Poitras, au 1336, 4e Avenue, à Québec, n'avait pas encore été établie, hier. Mme Poitras, qui est âgée de 80 ans, n'a pu être interrogée.

Cet incendie qui a nécessité deux alarmes a pris naissance dans la chambre de l'octogénaire et elle seule pourra dire ce qui s'est passé. Bien qu'elle n'ait pas été blessée, Mme Poitras a été incommode par la fumée et elle a été dirigée vers un hôpital.

Une main criminelle est par ailleurs à l'origine de l'incendie qui a éclaté au sous-sol d'une maison inhabitée située au numéro 1385 rue Alexandra, à Québec, et appartenant à la ville de Québec depuis un mois. Des traces d'effraction ont été relevées et il semble que le feu ait couvé quelques heures avant d'être aperçu vers 8h du matin, samedi. Les dommages sont estimés à \$25 000. Deux pompiers ont subi des blessures légères en combattant le brasier.



Le Soleil, René St-Pierre

**Conducteur blessé**

Le chauffeur de ce camion-remorque de la boulangerie Samson a subi des blessures, hier après-midi, mais son état n'est pas grave. L'accident s'est produit à Saint-Romuald dans la sortie en courbe prononcée permettant de s'engager sur la route 20 en direction ouest. Il a fallu utiliser des coussins gonflables pour replacer le lourd véhicule sur ses roues, comme le démontre la photo. Le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Romuald a ouvert une enquête.

# MÉTÉO

**Québec, Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie:** ensoleillé en matinée, nébulosité croissante par la suite, vent modéré; max. 25. Précip.: 20 pour 100. Demain: nuageux avec quelques averses.

**Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau:** ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré; max. 22. Demain: généralement ensoleillé.

**Sainte-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Sept-Îles:** généralement ensoleillé;

max. 20. Demain: ensoleillé.

**Gaspé, Parc Forillon, Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan:** dégageant; max. 20. Précip.: 10 pour 100. Demain: généralement ensoleillé.

**Secteur de Natashquan et à l'est:** nuageux et brumeux avec un peu de brume; max. 17. Précip.: 60 pour 100. Demain: dégageant graduel.

**Estrie et Beauce:** ensoleillé en matinée, nébulosité croissante en après-midi, quelques averses ou orages dispersés en fin de

journée, vent modéré; max. 25. Précip. 30 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

**Laurentides, Trois-Rivières, Drummondville, Montréal:** ensoleillé en matinée, nébulosité croissante par la suite, quelques averses ou orages en fin de journée, vent modéré; max. 25. Précip.: 30 pour 100. Demain: ciel variable et possibilité d'averses.

**Pontiac, Gatineau, Lièvre, Outaouais:** nébulosité croissante suivie de quelques averses ou orages en après-midi.

### TEMPÉRATURES

TORONTO (CP) — Températures enregistrées en degrés Celsius dans les principales villes d'Amérique du Nord.

Minimum de 20h à 8h, maximum de 8h à 20h.

Ville	Min.	Max.
Calgary	7	23
Edmonton	9	21
Fredericton	15	20
Halifax	14	18
Moncton	18	21
Montreal	10	22
Ottawa	8	24
Quebec	11	20
St-Jean, N.-B.	15	19
St-Jean, T.-N.	18	26
Toronto	10	22
Vancouver	13	19
Victoria	9	20
Winnipeg	13	25
Boston	16	21
Chicago	8	23
Dallas	24	38
Detroit	7	26
La Havane	24	32
Los Angeles	17	23
Mexico	12	24
Miami	25	32
New York	15	23
San Francisco	11	19
Tampa	23	33

### SOLEIL

MARDI  
Lever 05h01  
Coucher 20h39

MERCREDI  
Lever 05h02  
Coucher 20h39

### LUNE

nouvelle lune 28 juil.  
premier quartier 5 juil.

pleine lune 12 juil.  
dernier quartier 20 juil.

### MARÉES

(Hauteur en pieds)

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Groindines
00h15 H. 9.3	00h40 H. 12.9	04h55 H. 16.5	02h50 B. 3.2
06h50 B. 2.0	07h15 B. 2.8	12h55 B. 1.1	07h20 H. 11.3
12h50 H. 6.6	13h10 H. 10.3	17h40 H. 14.0	16h10 B. 3.4
18h20 B. 2.2	19h05 B. 3.7		20h10 H. 9.5

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Groindines
01h15 H. 9.7	01h25 H. 13.4	00h40 B. 1.7	03h45 B. 3.2
07h50 B. 1.8	08h15 B. 2.5	05h55 H. 17.1	08h15 H. 11.6
13h35 H. 6.8	14h05 H. 10.5	13h50 B. 1.1	17h05 B. 3.5
19h15 B. 2.1	19h45 B. 3.4	18h35 H. 14.2	21h00 H. 9.7

### PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

MASSE D'AIR CHAUD  
MASSE D'AIR FRAIS  
HAUTE PRESSION  
BASSE PRESSION  
PRÉCIPITATIONS  
DIRECTION DES VENTS

### VENTS

Prévisions de la vitesse des vents sur le Saint-Laurent:  
Trois-Rivières à Baie-Comeau: du sud de 10 à 15 noeuds.  
De Baie-Comeau à Anticosti: du sud de 10 à 15 noeuds.

Source Environnement Canada

# Le programme-souvenir de Québec 84

## IL FAUT L'ACHETER... C'EST OFFICIEL



La ville de Hull, que l'on voit ici à l'arrière-plan, a profité de la manne qu'a apportée la Commission de la capitale nationale, selon les députés libéraux de la région de l'Outaouais à l'Assemblée nationale.

# Ecole anglaise plus accessible au Québec

(PC) — Plusieurs amendements à la réglementation accompagnant la Charte de langue française ont été approuvés hier, a annoncé dans une série de communiqués le ministre de l'Éducation Yves Bérubé.

Ces changements visent à mettre la réglementation en concordance avec la loi 57 qui modifiait la charte et qui a été adoptée en décembre.

Dorénavant, pourront fréquenter les écoles anglaises pour une période n'excédant pas cinq ans les enfants dont les parents viennent au Québec pour raison de travail ou d'études. Le règlement s'applique aussi aux enfants qui viennent seuls en raison d'activités sportives, artistiques ou pour raison médicale.

Le ministre a le pouvoir de délivrer une autre exemption d'un an à l'expiration de l'exemption initiale.

Il en va de même pour les enfants des représentants ou des fonctionnaires non citoyens canadiens d'un pays autre que le Canada ou d'une organisation internationale. Leurs parents devront toutefois être dûment accrédités par le service du protocole du ministère des Relations internationales.

Les enfants des membres des Forces armées canadiennes affectés au Québec sont aussi désormais exemptés. Dans leur cas, le renouvellement de leur exemption sera de cinq ans en cinq ans si les conditions qui prévalaient lors de leur demande initiale prévalent toujours.

Tous ces règlements entreront en vigueur dès leur seconde parution dans la Gazette officielle.

En présentant les nouveaux règlements, M. Bérubé a rappelé que la loi 57 avait assoupli les conditions d'admissibilité à l'enseignement en langue anglaise. Alors qu'il fallait autrefois que le père ou la mère ait reçu son enseignement primaire en anglais au Québec pour que les enfants étudient en anglais, il faut seulement maintenant qu'un des parents ait reçu en anglais "la majeure partie" de l'enseignement primaire au Québec.

L'expression "majeure partie" s'applique désormais aussi aux enfants dont le père ou la mère était domicilié au Québec le 27 août 1977 et avait reçu hors du Québec un enseignement primaire en anglais.

Le ministre a également annoncé que les enfants qui résident dans une réserve indienne n'auront plus à remplir de formulaire ou à présenter de dossier pour avoir droit à l'enseignement en anglais.

Désormais, c'est l'organisme scolaire qui les reçoit qui pourra déroger à l'application du chapitre VIII de la Charte qui porte sur la langue d'enseignement.

Enfin, M. Bérubé a rappelé que les citoyens du Nouveau-Brunswick pourront faire instruire en anglais leurs enfants au Québec s'ils viennent s'y établir puisque les Québécois peuvent faire instruire les leurs en français au Nouveau-Brunswick.

## Le PLQ veut "sauver" la région de l'Outaouais

par Norman DELISLE

CCN

(PC) — Le Parti libéral du Québec accuse le gouvernement péquiste de vouloir "amputer" la région de l'Outaouais de quatre portions de son territoire et de compromettre ainsi l'intégrité territoriale de cette région.

Les cinq députés de l'Outaouais à l'Assemblée nationale, tous des libéraux, dénoncent cette situation dans un document qu'ils viennent de publier et qui est intitulé "L'intégrité de l'Outaouais".

Ces cinq députés sont MM. Michel Gratton (Gatineau), Robert Middlemiss (Pontiac), John Kehoe (Chapleau), Mark Assad (Papineau) et Gilles Rocheleau (Hull).

Un éventuel gouvernement libéral corrigera la situation en mettant en application 39 recommandations que suggèrent les cinq députés.

### "Inacceptable"

"Le morcellement et l'appauvrissement de l'Outaouais qui sont proposés par le gouvernement du Québec sont inacceptables et n'ont aucune justification aux plans de l'appartenance historique et économique", commentent les cinq députés libéraux.

Le plan gouvernemental vise à transférer quatre territoires de l'arrière-pays outaouais aux régions limitrophes des Laurentides et de l'Abitibi.

Ces quatre portions de territoire sont le parc de La Vérendrye, le nord-est de la rivière Gatineau cédé à la municipalité régionale de comté Antoine-Labelle, dans les Laurentides, le nord du lac Gagnon et les alentours du lac Trente-et-Un-Milles.

"Aucune donnée scientifique et aucune analyse sérieuse n'a été fournie par les autorités gouvernementales dans le cadre de cette proposition qui vise à amputer à l'Outaouais une partie importante et vitale de son territoire", affirment les députés libéraux.

Aussi suggèrent-ils que "l'intégrité territoriale de l'Outaouais soit maintenue" en rapatriant les territoires cédés à d'autres régions, et cela en conformité avec les vœux exprimés par toutes les instances locales et régionales.

Ils estiment que c'est uniquement pour des raisons politiques que deux ministres québécois, MM. Jacques Léonard (député de Labelle) et François Gendron (député d'Abitibi-Ouest) veulent spolier l'Outaouais au profit de leur coin respectif.

Les députés libéraux québécois se portent également à la défense de la Commission de la capitale nationale (CCN), un organisme fédéral chargé de l'aménagement de toute la région de Hull-Ottawa.

Cet organisme a déjà maintes fois été accusé dans le passé de porter atteinte à l'intégrité du territoire québécois en créant une enclave "fédérale" comprenant le territoire de Hull et des environs.

Il faut "que le rôle essentiel de la CCN soit reconnu et que cessent les déclarations politiques négatives et stériles à l'endroit de cet organisme dont la collaboration est acquise aux autorités locales et régionales", croient plutôt les cinq députés libéraux.

Ils rappellent que les interventions de l'organisme fédéral ont déjà permis l'investissement de \$775 millions en territoire québécois et que d'autres projets de \$200 millions sont en voie de réalisation.

Des échanges de terrains consentis par la CCN ont permis au gouvernement québécois de construire un cégep et une école polyvalente, notent-ils.

Les cinq députés libéraux racontent avoir rencontré la direction de la Commission de la capitale nationale pour "examiner avec celle-ci la philosophie qui doit régir les interventions de cet organisme et les mécanismes qui permettraient d'harmoniser ses actions avec celles du gouvernement du Québec et des intervenants locaux".

**jusqu'à 50%**

Prêt-à-porter pour dames

**Boutique Fleur de peau**

SILLERY CHARLESBOURG

1964, ST-MICHEL 5480, 1<sup>re</sup> AVENUE

683-2822 626-8006

**FIN DE SEMAINE À OTTAWA 24,00\$**

Séjournes au charmant Hôtel Plaza de la Chaudière situé près des chutes de la Chaudière avec une vue impressionnante sur la colline parlementaire et Ottawa. Vous y trouverez des chambres superbes, un restaurant exquis, des jardins luxuriants et une piscine complètement équipée.

De plus, pour que votre fin de semaine soit encore plus spéciale, nous offrons un prix très spécial de 24,00\$ la nuit par personne. Ce tarif de fin de semaine s'applique aux nuits du jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Le prix d'une chambre pour une personne est de 48,00\$.

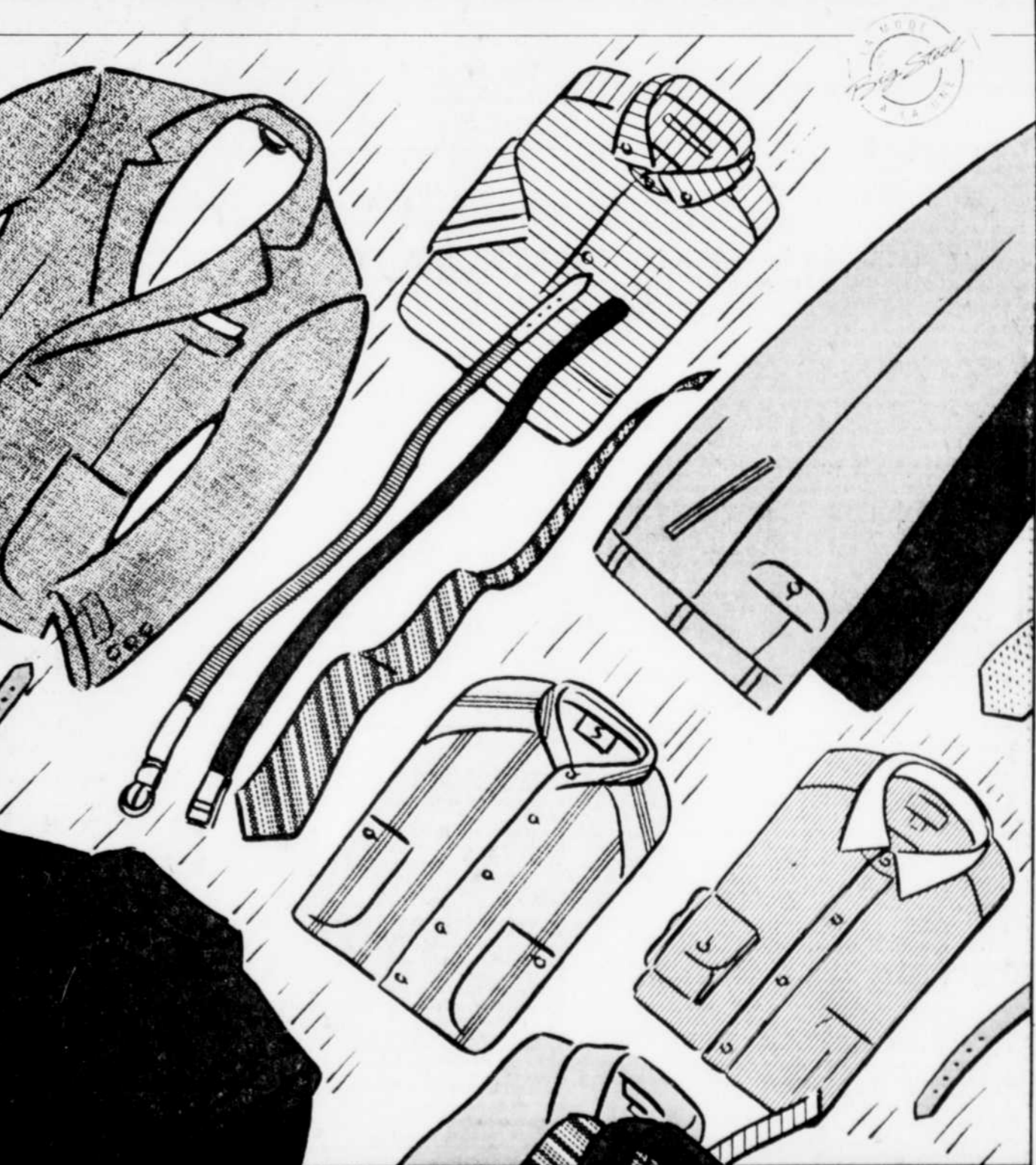
Téléphonez sans frais au 1-800-567-1991 ou communiquez avec votre agent de voyage.

**Hôtel Plaza de la Chaudière**

2, rue Montcalm, Hull (Québec) (819) 778-3880

Les tarifs ne s'appliquent pas aux groupes.

## LES PRÉVISIONS: SOLEIL ET CHUTE DES PRIX.



Notre solde monstre de liquidation estivale se poursuit et les prix sont encore plus bas!

- |                 |                      |                     |                       |
|-----------------|----------------------|---------------------|-----------------------|
| POLOS           | À COMPTER DE 6,99\$  | CHEMISES HABILÉES   | À COMPTER DE 14,99\$  |
| CHEMISES SPORT  | À COMPTER DE 9,99\$  | VESTES DE PRINTEMPS | À COMPTER DE 12,99\$  |
| PANTALONS SPORT | À COMPTER DE 12,99\$ | VESTES SPORT        | À COMPTER DE 69,99\$  |
|                 |                      | COMPLETS            | À COMPTER DE 119,99\$ |

**BIG STEEL**

Place Laurier Place Fleur de Lys Galeries de la Capitale

**SERVICE DE COIFFURE A DOMICILE**

Les Bigoudis roulants enr.

**SPECIAUX POUR JUILLET**

Pour les meilleurs prix, pour le meilleur service à Québec, c'est

**Bigoudis roulants enr.**

Maintenant à: **663-7668 et 663-4204**

**Apprenez l'anglais cet été**

(ou l'allemand, ou l'italien, ou l'espagnol... ou le français!)

Chez Berlitz, nous donnons nos cours spéciaux d'été individuellement par petits groupes. Vous pouvez exprimer dans cette nouvelle langue dès le début. Réservez sans tarder, le nombre de places est limité.

**BERLITZ**

Le premier mot de votre prochaine langue.

5 PLACE QUEBEC 529-6161

Montreal, Québec, Trois-Rivières, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver et dans 22 pays à travers le monde.





Avec le temps qu'il faisait, hier, l'autocueillette était devenue une affaire de famille.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

# L'autocueillette, ça ne prend pas tant de temps

par J.-Claude PAQUET

Qu'est-ce qui est tout rouge, à deux queues vertes et pèse 500 kilos? Deux fraises de 250 kilos. Disons que les fraises de l'île, comme celles de la côte de Beaupré ou des circonscriptions de la Côte-du-Sud ne sont pas vraiment aussi grosses que ça, mais elles sont quand même costaudes et abondantes.

Pour cette expérience d'autocueillette, j'ai d'ailleurs demandé à ma femme de m'accompagner. Pour être à son aise, elle portait un maillot de bain, comme par hasard, de couleur rouge. (...)

Mais voilà que j'exagère encore. Remarque que vous ne mettez pas plus d'une dizaine de minutes à vous remplir un panier de fraises, à condition évidemment que vous n'en mangiez pas deux pour une mise dans le panier. Soyez rassurés, le producteur ne vous reprochera pas celles que vous mangez. Il se contente d'ailleurs de vous accueillir à l'entrée du champ, à vous mettre au courant de ses prix et à vous fournir le nombre de paniers que vous voulez.

Les prix? Ma courte expérience d'hier indique que si vous n'arrêtez pas chez le premier venu, vous pouvez cueillir vos fraises pour \$2 le panier. D'autres vous demanderont \$2.25 ou \$2.50. Remarque cependant que, hier en tout cas, on ne cueillait pas ses propres fraises par souci d'économie. En effet, certains kiosques offraient les fraises aux passants pour \$2.50 le panier.

M. André Plante, un producteur de Saint-Laurent précise même que c'est là le problème cette année, les coupures de prix, ce qui explique beaucoup plus à son avis la baisse de clientèle que les fêtes 84. Il y a eu bien sûr le boom des premiers jours, où il n'était pas rare de voir une centaine de personnes dans un même champ, situation notamment observée à Saint-Charles de Bellechasse, au cours du dernier week-end.

Plusieurs producteurs dépassent largement les 1,000 paniers les jours de week-end, mais tout est beaucoup plus calme sur semaine. Si vous n'avez jamais fait l'expérience, ne comptez pas que le producteur vous explique comment on cueille les fraises. Depuis huit ou neuf ans que se pratique l'autocueillette, dit-il, les gens savent qu'on n'arrache pas le plant de fraises pour cueillir les fruits. Y a-t-il beaucoup de bris dans les champs de fraises? Non, dit M. Plante. Certes, explique-t-il, il y aura toujours des gens qui ne respectent rien, mais c'est vraiment une infime minorité.

Disons enfin que si vous voulez faire quelques provisions et que vous avez besoin de 5 ou 10 paniers de fraises, ne comptez pas passer tout l'après-midi dans le champ de fraises avec votre famille. Dix paniers, c'est une proposition d'une heure à peine, pour deux personnes.

Vous voulez faire l'expérience? Allez-y avant le 20 juillet, sans quoi vous risquez d'arriver trop tard...



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Il y a là tout ce qu'il faut pour faire une bonne provision de confiture.

# Quartier militaire Blais beaucoup plus intéressé (mairie Lavoie)

par Pierre-Paul NOREAU

L'imminence des élections fédérales a rendu le ministre de la Défense nationale M. Jean-Jacques Blais beaucoup plus réceptif au réaménagement du quartier militaire derrière les centres commerciaux à Sainte-Foy qu'il ne l'était à l'annonce des intentions de la ville.

Le maire Louis-Marie Lavoie faisait cette évaluation hier à l'issue de la séance de son conseil municipal. Selon lui, le dossier poursuit pour l'instant un heureux cheminement.

M. Lavoie a été très avare de détails lorsqu'il a été interrogé sur le sujet par le conseiller indépendant Gilles Carignan. Sa position a alors été de soutenir qu'il fallait d'abord faire les études appropriées, estimer les coûts et établir les plans, avant de faire dissequer le projet par l'ensemble du conseil.

Le conseiller Carignan ne l'entendait évidemment pas de cette oreille, mais ses revendications pour une participation de l'ensemble des élus à l'élaboration du projet qu'il évalue à \$10 millions, n'ont pas été reçues favorablement.

Selon ce qu'a expliqué M. Lavoie aux représentants des médias, l'objectif visé est de construire un parc au milieu de ce quartier, ce qui nécessiterait évidemment la démolition de certaines des unités de logements occupés par les militaires. Ce parc permettrait de joindre le petit bois déjà existant à l'arrière du quartier occupé par les gens des forces armées.

Aux dires de M. Lavoie, les coûts pour la ville pourraient être passablement raisonnables en ce sens que les investissements seraient compensés par les retombées venant des taxes.

Le maire a précisé à propos qu'il pourrait y avoir construction de maisons à logements multiples sur des terrains disponibles en bordure de ce quartier, ces immeubles étant particulièrement rentables par l'imposition foncière.

### Rapport attendu

Le sommet économique de Sainte-Foy ne restera pas sans suites.

Le maire Louis-Marie Lavoie a convié ses collègues du conseil à

assister mercredi 18 juillet à une réunion des élus et du Conseil d'orientation et de développement économique de Sainte-Foy. Un rapport doit alors être présenté aux élus sur le travail effectué par le conseil économique.

### Piétinements

Tout ne va pas ailleurs pas comme dans le meilleur des mondes sur le plan des relations de travail à Sainte-Foy. Si l'on se fie au tableau dressé par le chef de l'opposition, M. Gilles Lavoie, la partie patronale jouerait fort mal son rôle dans le dossier du renouvellement de la convention des 180 fonctionnaires municipaux.

M. Lavoie a décrit la façon de procéder des autorités municipales comme étant archaïque, se fondant sur le principe de la carotte et du bâton. M. Gilles Lavoie a sommé le comité ad hoc des relations de travail à se "mouiller" et à entreprendre de véritables négociations avec le syndicat.

### Rétablissement d'une ligne de Via réclamée

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — La Coalition pour un service amélioré de train de voyageurs a fait savoir, hier, qu'elle a reçu plus de 20,000 lettres réclamant le rétablissement de la ligne Atlantique, supprimée il y a trois ans par mesure d'économie.

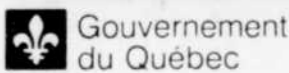
Ce train de voyageurs effectuait le trajet Montréal-Halifax en passant par Saint-Jean.

Un représentant de la coalition, M. Norman Raynes, a dit de cette ligne de Via Rail qu'elle constituait "un mode de transport dont on avait besoin".

Quant à la maire Elsie Wayne, de Saint-Jean, elle a rappelé qu'elle a expédié des télégrammes au premier ministre John Turner et au ministre des Transports Lloyd Axworthy, demandant une décision sur l'Atlantique d'ici peu.

"Il s'agit d'une affaire politique, qui se trouve actuellement entre les mains d'hommes politiques", a-t-elle noté.

## appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

### Ministère des Transports

**Dossier 2-72-00180-1**  
Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Transports pour la démolition de deux bâtisses situées sur le terrain de la Société des Alcools au 905, avenue Delormier à Montréal.  
PROJET: Boulevard Ville-Marie, PLAN: 565-1J  
CADASTRE OFFICIEL: Quartier Ste-Marie  
MUNICIPALITÉ: Ville de Montréal  
LOT: P 1581  
Tous les entrepreneurs en démolition ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont admis à soumissionner. Les entrepreneurs intéressés pourront obtenir les renseignements et tous les documents nécessaires pour soumissionner en s'adressant à monsieur Jean Hamel, 255, boulevard Crémazie, 6e étage, Montréal, QC, H2M 1L5, téléphone 873-4011.  
Tous les entrepreneurs qui seront intéressés à soumissionner devront faire un cheque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 10 \$ pour obtenir la documentation nécessaire.

**GARANTIE**  
Un cautionnement de soumission fait à l'ordre du Ministère des Finances ou un cheque visé à l'ordre du Ministère des Finances égal à 10% de la soumission sera requis lorsque le Ministère doit payer l'entrepreneur pour le travail à exécuter, à 100% lorsque l'entrepreneur offre au Ministère une somme d'argent pour obtenir le contrat.

À la signature du contrat, des cautionnements de 50% de la valeur de la soumission garantissant l'exécution des travaux et le paiement des gages, matériaux et services seront requis. Ces cautionnements devront être faits à l'ordre du Ministère des Transports.  
Ces cautionnements peuvent être remplacés par un cheque visé égal à 50% du montant de la soumission et fait à l'ordre du Ministère des Finances.

**DELAI D'EXECUTION**  
Les travaux devront être complétés au plus tard le 15 septembre pour la batisse E-2 et le 1er octobre pour la batisse A-2.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**  
Les soumissions devront être transmises dans l'enveloppe reçue à cette fin avant le 18 juillet 1984, 14 00 heures, h.a.e. à l'adresse suivante:

Ministère des Transports  
Service de l'expérimentation  
255, boul. Crémazie est. 6e étage  
Montréal (Québec)  
H2M 1L5  
Le Ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

### Ministère des Transports

**Projet: 103-2601-4** — Réparation d'un pont au-dessus de la rivière Madeleine, dans la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, circonscription électorale de Gaspé, dans la M.R.C. de Denis-Rivernin.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission 10 000 \$ ou cheque visé: 5 000 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mardi, 24 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 320-2634-4** — Refection partielle de deux (2) ponts sur les routes 360 et 175 dans la municipalité de Château Richer et la Réserve Faunique des Laurentides, M.R.C. La Côte de Beupré et La Jacques Cartier, circonscriptions électorales de Montmorency et Chauveau.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 1 800 \$ ou cheque visé: 900 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mardi, 24 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 322-0213-4** — Revêtement en enrobé bitumineux sur diverses routes, dans les municipalités de St-Magloire de Bellechasse et de Ste-Sabine par M.R.C. de Les Etchemins, circonscription électorale de Bellechasse. Longueur de 5.52 km.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 16 000 \$ ou cheque visé: 8 000 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mardi, 24 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 432-0102-4** — Terrassement et structure de chaussée sur le chemin du Village de Champlain dans la municipalité de Champlain s.d., M.R.C. de Francheville, circonscription électorale de Champlain.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 16 000 \$ ou cheque visé: 8 000 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mardi, 24 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 656-1411-4** — Scellement de fissures et de joints longitudinaux situés sur les routes 223, 132 et 30 dans les municipalités de St-Antoine-sur-Richelieu, s.d., Varennes, ville et Contrecoeur, s.d., M.R.C. La Vallée-du-Richelieu et Lajemmerais, circonscriptions électorales de Vercheres et Bertrand.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 1 800 \$ ou cheque visé: 900 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mercredi, 25 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 658-2734-4** — Renovation du système d'éclairage sur le pont de la rue St-Michel, au-dessus de la rivière Ouareau, M.R.C. de Joliette, circonscription électorale de Joliette.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 1 600 \$ ou cheque visé: 800 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mercredi, 25 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 667-2102-4** — Inspection sous-marine de vingt-deux (22) piliers de la structure enjambant le fleuve St-Laurent, pont Mercier, dans les municipalités de Caughnawaga, R.I., et LaSalle, cte. M.R.C. C.U.M., circonscriptions électorales de Châteauguay et Marquette.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 2 800 \$ ou cheque visé: 1 400 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mercredi, 25 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 775-2709-4** — Reconstruction d'un pont de bois situé sur le chemin du rang IX au-dessus de la rivière de la Décharge du lac Sucré, dans la municipalité de Suffolk et Addington, comté de Papineau, M.R.C. de Papineau.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 3 600 \$ ou cheque visé: 1 800 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mercredi, 25 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 778-2609-4** — Refection partielle d'un pont situé au-dessus de la rivière Stevenson, route 148, dans la municipalité de Campbell's Bay, M.R.C. de Pontiac, circonscription électorale de Pontiac.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 5 000 \$ ou cheque visé: 2 500 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mercredi, 25 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 778-2710-4** — Démolition et reconstruction d'un pont en bois situé sur le chemin Rang Est, au-dessus de la décharge du Lac Granson dans la municipalité de l'Île-aux-Allumettes-Est, M.R.C. de Pontiac, circonscription électorale de Pontiac.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront questionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: 2 800 \$ ou cheque visé: 1 400 \$.  
Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825.

OU  
Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.  
La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

**Cloture de la réception des soumissions à:**  
15 00 heures  
le mercredi, 25 juillet 1984.  
Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

# L'élection du 4 septembre



## 17 députés nommés à différents postes

OTTAWA (UPC, PC) — Le premier ministre John Turner respectant une promesse faite à son prédécesseur Pierre Trudeau, a nommé, hier, 17 députés et 2 militants libéraux au Sénat, dans le corps diplomatique, à la magistrature et sur diverses agences fédérales.

Comme prévu, l'ancien ministre Bryce Mackasey a été nommé ambassadeur au Portugal. L'ex-ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a été nommé ambassadeur à Rome auprès de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

M. Turner a précisé, hier, qu'une seule des nominations, celle de M. Arthur Portelance, était de son cru, et que toutes les autres avaient été décidées par M. Trudeau. Ces nominations avaient été reportées pour éviter que les libéraux se retrouvent avec une majorité trop faible aux Communes advenant que les élections n'aient eu lieu qu'à l'automne. M. Portelance, député de Gamelin depuis 1968, a été nommé au Bureau canadien de la sécurité aérienne. Selon M. Turner, la circonscription aura ainsi la chance d'avoir une femme comme candidate libérale.

### Au Sénat

Les députés Eymard Corbin, Tom Lefebvre et Charles Turner ont été nommés au Sénat,

représentant respectivement le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario.

Le député de Labelle Maurice Dupras, est nommé consul du Canada à Bordeaux, tandis que M. Charles Bédard, qui était en poste à Bordeaux, deviendra consul à Strasbourg.

L'ex-ministre Bud Cullen est nommé juge à la division de première instance de la cour fédérale. Un autre ancien ministre, M. Paul Cosgrove, est nommé juge de la cour de Leeds-Grenville en Ontario.

Le député d'Essex-Kent Robert Daudin est aussi nommé juge de la cour de comté, alors que son collègue Rosaire Gendron de Rivière-du-Loup est nommé juge de la cour de la citoyenneté.

Nomination surprise, M. Léonce Mercier, l'organisateur en chef de M. Jean Chrétien pendant la campagne au leadership, est lui aussi nommé juge de la cour de citoyenneté.

Enfin, 7 députés libéraux, dont M. Gamelin, sont nommés à des postes de fonctionnaires. Ce sont:

M. Claude Lajoie, député de Trois-Rivières, est nommé Gentilhomme huissier de la verge noire au Sénat.

	Lib.	PC	NPD	Autre
1965	131	97	21	16
1968	155	72	22	15
1972	109	107	31	17
1974	141	95	16	12
1979	114	136	26	6
1980	147	103	32	0
1984	?	?	?	?

Les résultats des six dernières élections au pays.

M. Gérard Laniel, député de Beauharnois-Salaberry, devient l'un des administrateurs de la Voie maritime du Saint-Laurent.

M. Mike Landers, député de Saint-John, est nommé à la Commission canadienne des transports.

M. Rob Blaker, député de Lachine, deviendra membre de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

M. Denis Ethier, député de Glengarry- Prescott-Russell, est nommé président de l'Office canadien des provenances.

M. Paul McRae, député de Thunder Bay, devient membre du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

## Climat financier et économique dénoncé par le Crédit social

Le Parti crédit social du Canada a vigoureusement dénoncé, hier, les conditions économiques et financières qui prévalent présentement au pays.

Le Crédit social livrera une lutte résolue contre cette situation au cours de la campagne électorale, a affirmé dans un communiqué son président québécois, M. Fernand Bourret, à l'issue d'une réunion du conseil exécutif du parti qui s'est déroulée dimanche à Drummondville et à laquelle assistaient les directeurs régionaux.

"Les créditistes, a soutenu M.

Bourret, jugent intolérable que les Canadiens doivent rembourser annuellement plus de \$14 milliards — 20 pour 100 du budget fédéral — rien qu'en intérêts sur la dette nationale."

Les créditistes s'insurgent également contre les hausses répétées des taux d'intérêt décrétées par le président de la Banque du Canada.

M. Bourret a annoncé par ailleurs que le Crédit social avait lancé une campagne de financement et qu'il était à la recherche de candidats pour le représenter aux prochaines élections du 4 septembre.

## La réaction de Lévesque remonte au mois dernier

(PC) — Ni le chef du gouvernement du Québec, ni celui de l'Opposition n'avaient de réaction à donner, hier, à la suite du déclenchement des élections fédérales.

Au bureau de M. René Lévesque, son personnel nous renvoyait à sa réaction au lendemain de l'élection de l'avocat à la tête du Parti libéral du Canada.

"Le pouvoir fédéral va, de toute évidence, se loger plus visiblement que jamais à Toronto, aux environs de Bay Street où d'ailleurs le pou-

voir réel a toujours largement résidé en matière fédérale", avait déclaré M. Lévesque le 20 juin au moment de son intervention en Chambre sur une motion de félicitations à l'endroit de M. Turner.

Le premier ministre y soulignait que son commentaire s'appliquait aussi au chef conservateur Brian Mulroney.

De son côté, M. Gérard D. Lévesque n'était pas disponible, étant en vacances dans sa circonscription de Bonaventure.

## L'objectif du PN: avoir 75 candidats

(PC) — Le Parti nationaliste compte présenter des candidats dans les 75 circonscriptions du Québec aux élections fédérales du 4 septembre.

De plus, le parti indépendantiste devra se présenter au scrutin avec un chef intérimaire, le congrès au leadership n'ayant lieu qu'en octobre. Le choix du chef ne sera donc pas entériné par la base avant l'élection fédérale.

Actuellement, 44 candidats du Parti nationaliste ont été sélectionnés dans des assemblées locales, par les membres de la nouvelle formation politique.

Le chef intérimaire du parti indépendantiste québécois, M. Denis Monière, se dit assuré de soumettre une liste de 75 candidats au prochain scrutin.

M. Monière espère se présenter dans la circonscription de Duvernay, à Laval.

Quant à la date proprement dite du scrutin fédéral, le chef intérimaire du Parti nationaliste la juge "contestable". "La date est trop rapprochée de la visite du pape au Canada. Cela nuira au rayonnement de sa visite", à compter du 9 septembre, croit-il.

En vacances, au Québec, on respire, on relaxe, on découvre, on déguste, on fête...



On vous attend en Estrie!

Tél.: 1-800-567-6076 (sans frais)

HOTEL

**LE BARON**

\*\*\*\*\*

**CHAMBRE ET PETIT DÉJEUNER**

**25,00 \$**

Par personne, par nuit, en occupation double

POUR RÉSERVATIONS COMPOSEZ SANS FRAIS

**1-800-567-3471**

PROVINCE DE QUÉBEC

OU TÉLÉPHONEZ DIRECTEMENT AU NUMÉRO

**(819) 567-3941**

CONDITIONS

- En vigueur du 13 avril au 4 septembre 1984
- Ce forfait est disponible sur réservation 24 heures à l'avance
- Les groupes ne peuvent se réserver de cette offre

3200, RUE KING OUEST  
SHERBROOKE (QUÉBEC) CANADA  
J1L 1C9

LA REGION DE

**L'Amiante**

Une visite inoubliable au pays de la pierre à coton

Découvrez une mine à ciel ouvert  
2 départs par jour

Information et réservation: (418) 335-7141

HÔTEL-MOTEL BALMORAL

153 unités, salle à manger, discothèque, cuisinières à louer à la semaine, terrasse, piscine chauffée, lac artificiel

PRIX À LA SEMAINE

Bienvenue aux visiteurs

Route 112 - Thetford-Mines  
(418) 335-9138 - 335-9139

PRIX SPECIAUX POUR LES GROUPES

La Chèvrerie présente:

**LE GRAND TRAITEMENT**

de Marie-Thérèse Quinton  
du 20 juin au 25 août  
du mercredi au samedi

**LE PROVENCE**

L'atmosphère d'une auberge au prix d'un motel

40 suites et unités  
Salle à manger

Spécialité: fondues et grillades  
Bar - café-terrasse

Tél: (418) 423-4246 ou  
1-800-361-6162

**Restaurant l'Etoile**

Salle à manger  
Casse-croûte

250 boul. Frontenac  
Black Lake  
418-423-4218

200 places

SPECIALITES:  
BROCHETTES,  
STEAK AU CHARBON,  
FRUITS DE MER,  
FONDUE CHINOISE

BIENVENUE AUX GROUPES

27 juillet au 5 août

**LES FÊTES DE L'AMIANTE**

vous convient à leurs activités incluant  
Tournoi nord-américain senior  
hommes de balle-rapide des Caisses  
pop

Activités culturelles et populaires

Information: (418) 335-5858

**CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.**

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.  
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-Ls Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

**OPHTALMOLOGISTES**

Maladie des yeux, examen de la vue, orthoptique

**VERRES de CONTACT**  
de tous genres

(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY

SAINTE-FOY **653-6655**

Faites vite!

IL EN RESTE QUELQUES MODÈLES SEULEMENT! (choix de couleurs illimités)

MODÈLE DE LUXE  
1600 cc

**5 598\$**

**RABAIS 700\$**

PRIX

**4 898\$**

(Transport et préparation en sus)  
Choix de 4 couleurs

**OFFRE SPÉCIALE**

**GARANTIE DE 3 ANS 80 000 km**

PLEIN SOLEIL ET GASTRONOMIE DANS UN DÉCOR D'AUTREFOIS

**Auberge Hatley**

VACANCES SOLEIL

- Piscine
- Accès au lac
- Planche à voile
- Canot
- Pédalo avec suppli
- Tennis, golf, équitation

LE CHARME D'UNE VIEILLE DEMEURE

- Construite en 1903
- 20 chambres
- Meubles antiques
- Foyers
- Poutres massives
- Papier peint
- Courtèpointes

FORFAITS WEEK-END 117,50\$/pers  
FORFAITS SEMAINE 240\$/pers

UN RELAIS POUR LES GOURMETS GOURMANDS

POUR RENS.: (819) 842-2325  
C.P. 330 NORTH HATLEY, QUÉBEC J0B 2C0

Pour informations au sujet des possibilités de vacances qui vous sont offertes au Québec, téléphonez sans frais au **873-2015** (région de Montréal) **1-800-361-5405** (ailleurs au Québec) ou au 1-867-4 TOURISME QUÉBEC, Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, C.P. 20 000, Québec (Québec) G1K 7X2

**Québec**

**Automobiles VIEL**

1590, de la Canardière, Québec — 522-5667



# L'élection du 4 septembre



Mulroney

## Prêt à affronter Turner à la télé

OTTAWA (CP, PC, UPC) — Le chef conservateur Brian Mulroney a déclaré, hier, qu'il voulait affronter le premier ministre John Turner dans des débats télévisés pour que les Canadiens puissent décider plus facilement si ce sont les conservateurs ou les libéraux qui sont les plus aptes à diriger le pays.

Une série de débats régionaux sur les problèmes de l'heure, diffusés dans les deux langues à travers le pays, permettrait aux électeurs de se faire une bonne opinion de ce qui se passe à Ottawa, a déclaré M. Mulroney. Ce dernier a ajouté que le chef néo-démocrate devrait aussi être invité à ces débats, pour discuter en profondeur des problèmes de l'économie canadienne.

"Je ne favorise pas de format particulier, a souligné M. Mulroney, mais il faut un débat public pour toutes ces questions et cela dans les deux langues."

### Programme économique

Au cours de sa campagne élec-

torale, M. Mulroney s'est engagé à présenter des programmes touchant la création d'emplois, la réduction du déficit et la reprise économique dans tous les domaines.

Au cours d'une conférence de presse, le chef tory a indiqué qu'il avait l'intention de faire une campagne centrée sur la relance économique.

"Nos programmes, a-t-il dit, visent une relance économique dans tous les domaines et nous vous promettons de vous donner d'ici la fin de la campagne un bilan honnête du coût de toutes ces mesures".

Dans sa déclaration officielle, M. Mulroney s'est dit heureux d'apprendre qu'une élection générale aura lieu le 4 septembre. "Les quelque 1,800 délégués libéraux, a-t-il confié, qui ont voté pour M. Turner avaient le droit de se choisir un chef, mais ils n'avaient pas le mandat d'élire un premier ministre pour le Canada."



### En campagne

La candidate conservatrice dans Vancouver-Capilano, Mme Mary Collins, semblait s'amuser ferme avec une électricienne, hier, au moment où le premier ministre John Turner déclenchait une élection générale. Or, M. Turner pourrait choisir d'être l'adversaire de Mme Collins car cette circonscription est l'une de celles qui sont envisagées par les stratégies libérales pour M. Turner.

## Chefs sans circonscription

### D'après PC, CP

La campagne électorale a été déclenchée hier sans que les chefs des deux principaux partis puissent préciser où ils tenteront de se faire élire.

Encore une fois, hier, M. Tur-

ner a promis d'être candidat en Colombie-Britannique sans indiquer dans quelle circonscription il posera sa candidature. Des associations libérales de deux circonscriptions de la région de Vancouver, Vancouver-Quadra et Capilano, ont chacune invité M. Turner.

John Turner

## Nécessité d'un nouveau mandat

OTTAWA (CP, PC) — Le premier ministre John Turner a déclaré, hier, que les gestes que le gouvernement doit poser pour faire face au chômage, aux taux d'intérêt, à la faiblesse du dollar et à la croissance trop rapide de la dette publique le forcent à demander un nouveau mandat à la population.

En conférence de presse, M. Turner a dit que "la situation économique a besoin d'un mandat clair et renouvelé des Canadiens".

Lançant clairement son parti dans une campagne économique, M. Turner s'est toutefois contenté d'indiquer qu'au cours des huit semaines de campagne, les électeurs ne se feraient offrir que "des directions générales" par les libéraux, ajoutant que la situation économique faisait que les promesses devaient céder la place à "des engagements réalistes".

Pour M. Turner, il n'est pas question de s'engager dans une surenchère de promesses avec les tories pour séduire l'Ouest sans en faire connaître le prix aux con-

tribuables. Interrogé à savoir s'il mettrait des chiffres sur ses engagements, M. Turner s'est contenté de dire que c'était une bonne idée sans s'y engager formellement.

### Déficit et taxes

Hier, M. Turner, qui avait promis une réduction de moitié du déficit fédéral de \$30 milliards d'ici sept ans, a soutenu qu'en période de chômage, il n'était pas question de réduire de façon draconienne immédiatement le déficit, ni de monter les impôts.

### Au repos

Après sa journée chargée, hier, le premier ministre est discrètement retourné à sa maison de Toronto pour y passer au moins deux jours de repos.

Le départ de M. Turner, sur un vol régulier d'Air Canada, a pris par surprise les journalistes qui s'attendaient à ce que le premier ministre reste dans la capitale fédérale.

Ed Broadbent

## Le NPD, le seul véritable choix

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique Ed Broadbent n'a pas tardé à se présenter comme la seule véritable alternative aux politiques décidées "au 45<sup>e</sup> étage" par les milieux d'affaires de Toronto et véhiculées par ses deux adversaires, "les jumeaux de Bay Street".

"Les jeunes chômeurs devront attendre que le marché reprenne de la vigueur, tout comme les femmes désireuses d'obtenir l'égalité au travail devront attendre la relance, selon M. Mulroney, ou la bienveillance, selon M. Turner. Quant aux millions qui sont à la recherche de nouvelles initiatives en matière de désarmement dans le monde ou de modification au système fiscal, ils ne recevront rien des jumeaux de Bay Street", a soutenu M. Broadbent.

Le chef néo-démocrate a indiqué que son parti aurait des solutions à présenter sur chacun de ces points au cours de la campagne, programmes dont les coûts seront précisés.

Mais, en conférence de presse, M. Broadbent a eu à répondre surtout à des questions sur la stratégie de son parti qui voit sa cote de popularité dans les sondages stagner autour de 10 pour 100 des intentions de vote.

Le chef du NPD ne croit pas que ce chiffre soit une indication de l'appui réel de son parti dans l'opinion publique et n'y voit qu'un reflet de la publicité qu'ont reçue libéraux et conservateurs à la faveur de leur campagne au leadership.

M. Broadbent affirme qu'il n'est pas question de se comporter comme si cette campagne n'était qu'une série d'élections partielles dans la trentaine de circonscriptions que le NPD possède déjà.

Selon lui, le parti ne lutte pas pour sa survie, comme certains observateurs le laissent entendre, et il a de bonnes chances de l'emporter dans certaines circonscriptions des Maritimes et du Nord ontarien où il n'avait pas connu tellement de succès au cours des dernières années.

Le parti a déjà 113 candidats et il entend en présenter dans toutes les circonscriptions du Canada, dont les 75 du Québec où le parti entend faire "une campagne sérieuse".

Cependant, il n'est pas encore certain que le président du NPD-Québec John Harney soit candidat au Québec et il est déjà exclu que deux vedettes, MM. Dave Barrett, l'ancien premier ministre de Colombie-Britannique, et Roy Romanow, l'ancien ministre de Saskatchewan, soient candidats.

## Satisfaction du monde des affaires

### D'après PC, CP

Les milieux d'affaires canadiens se disent heureux de l'annonce d'une élection générale, affirmant dans l'ensemble que le pays a besoin d'un souffle d'énergie et de confiance que peut apporter la venue d'un nouveau gouvernement.

Mais les responsables de plusieurs organismes d'affaires espèrent que le prochain gouvernement sera majoritaire afin qu'il ait le pouvoir de prendre des actions décisives touchant l'économie.

Le président de la Chambre de commerce du Canada, M. Sam Hughes, souligne que le déclenchement d'une élection est bienvenu par les milieux des affaires. Ces derniers souhaitent qu'un scrutin puisse corriger le climat d'incertitude créée par le dernier cabinet choisi par M. Turner.

M. Hughes craint cependant qu'un gouvernement minoritaire ne crée de nouveau un climat d'incertitude, mais estime que prendre un tel risque est préférable au report d'une élection à plus tard.

### Brève carrière

La carrière politique de l'ancien joueur de hockey de la Ligue nationale Billy MacMillan n'a pas duré longtemps. Il a subi la défaite, hier, à l'assemblée conservatrice pour le choix d'un candidat dans la circonscription à l'île-du-Prince-Édouard.

Ancien pilote des Devils du New Jersey, M. MacMillan n'en était pas à sa première défaite.

### Compréhension

Dans un communiqué émis

hier, Buckingham Palace exprime sa compréhension devant le désir du gouvernement canadien de décréter des élections.

Le communiqué note également que la décision de la reine Elizabeth de remettre à plus tard son voyage au Canada avait été prise avec regret en tenant compte que plusieurs Canadiens attendaient avec impatience le moment d'exprimer leur loyauté à la souveraine et des événements prévus au cours de sa visite.

### Neutralité

Les libéraux provinciaux ne participeront pas officiellement à la campagne électorale fédérale.

C'est la prise de position qu'a fait connaître, hier, M. Robert Bourassa qui effectuait une tournée agricole régionale dans les comtés de Shefford et d'Iberville.

"Le parti libéral du Québec a toujours été officiellement neutre depuis les quatre dernières élections et nous allons maintenir cette position", a-t-il déclaré.

### Dans l'Ouest

Au Manitoba, le premier ministre Howard Pauley a déclaré que la prochaine élection fédérale devrait porter sur les questions de l'emploi, des taux d'intérêt, de la balance des paiements et des décisions pouvant venir en aide aux agriculteurs de l'Ouest.

Pour sa part, le premier ministre de Saskatchewan Grant Devine a souhaité que la campagne électorale soit moins marquée "par les confrontations personnelles" et laisse place à "plus d'idées pour reconstruire l'économie".

# SOLDE

# DE

# JUILLET

**VÉHICULES NEUFS ET DÉMONSTRATEURS**

**CRÉDIT SUR PLACE PAR «CRÉDIT FORD»**

**GARANTIE DE 5 ANS 100 000 km DISPONIBLE**

**EXEMPLES:**

<p><b>LTD BERLINE 4 PORTES</b> Stock 7068 démonstrateur</p> <p>4 portes, sièges recouverts de tissu, chauffe-moteur à immersion, batterie sans entretien, vitres électriques, sièges à dossiers inclinables, vitres teintées, amortisseurs de roues à entraînement avant et arrière, pare-chocs de style mar-chapé.</p> <p>Une valeur de \$13 791</p> <p><b>EN SOLDE À \$9 908</b></p>	<p><b>THUNDERBIRD</b> Stock 7216 démonstrateur</p> <p>Couleur argent métallisé, sièges recouverts de tissu, chauffe-moteur, horloge électrique, régulateur de vitesses, glaces latérales à commande électrique, glaces teintées, peinture 2 tons.</p> <p>Une valeur de \$13 624</p> <p><b>EN SOLDE À \$11 075</b></p>	<p><b>ESCORT LX</b> Stock 7384 démonstrateur</p> <p>4 portes, hatchback, chauffe-moteur, sièges des bas, servodirection, glaces teintées, groupe éclairage.</p> <p>Une valeur de \$10 579</p> <p><b>EN SOLDE À \$8 686</b></p>
<p><b>FORD RANGER 4 x 4</b> Stock 7803 démonstrateur</p> <p>Sièges recouverts de tissu, onzième vitesse, surmultiplié, servodirection, roues sport blanches, amortisseurs à entraînement avant et arrière, pare-chocs de style mar-chapé.</p> <p>Une valeur de \$12 400</p> <p><b>EN SOLDE À \$11 450</b></p>	<p><b>THUNDERBIRD</b> Stock 7201 démonstrateur</p> <p>Chauffe-moteur, sièges recouverts de tissu volant ajustable, horloge électrique, essuie-glace intermittent, glaces latérales électriques, glaces teintées, groupe lumière.</p> <p>Une valeur de \$13 307</p> <p><b>EN SOLDE À \$10 777</b></p>	<p><b>TEMPO GLX</b> Stock 7232 démonstrateur</p> <p>4 portes, servodirection, servodirection, air conditionné, glaces teintées, dégivreur de glace arrière électrique, phares à halogène, volant ajustable, etc.</p> <p>Une valeur de \$15 097</p> <p><b>EN SOLDE À \$12 222</b></p>
<p><b>LTD BROUGHAM BERLINE</b> Stock 7254 démonstrateur</p> <p>Tot recouvert de tissu cambrai, moteur 3,8 litres, tableau de bord électronique, volant inclinable, air conditionné, régulateur de vitesses, 4 portes, vitres électriques, vitres teintées.</p> <p>Une valeur de \$17 796</p> <p><b>EN SOLDE À \$14 995</b></p>	<p><b>ESCORT GL DIESEL</b> Stock 7787 démonstrateur</p> <p>Traction avant, 4 portes, pneus radiaux orientés d'acier, sièges à dossiers inclinables, servodirection, phares à halogène, capot avant, essuie-glace arrière, lave-glace, console, servodirection, radio AM/FM stéréo, roues en fonte d'aluminium, glaces teintées groupe lumière, de couleur noire.</p> <p>Une valeur de \$11 890</p> <p><b>EN SOLDE À \$10 404</b></p>	<p><b>ESCORT GL</b> Stock 7455 démonstrateur</p> <p>Moteur 1,6 litre, chauffe-moteur, transmission manuelle à 5 vitesses, rétroviseurs sport, 4 portes, hatchback, revêtement protecteur de vinyle, radio AM/FM stéréo.</p> <p>Une valeur de \$8 374</p> <p><b>EN SOLDE À \$7 676</b></p>
<p><b>LTD BERLINE</b> Stock 7064 démonstrateur</p> <p>4 portes, moteur 3,8 litres, freins essieux, sièges à dossiers inclinables, dégivreur de lunette arrière, batterie extra robuste, vitres teintées, peinture 2 tons.</p> <p>Une valeur de \$13 256</p> <p><b>EN SOLDE À \$10 200</b></p>	<p><b>THUNDERBIRD TURBO</b> Stock 7075 démonstrateur</p> <p>Moteur 2,3 litres turbo, injection électronique, transmission manuelle à 5 vitesses, à surmultiplication, suspension à la rue améliorée, volant à gain de cuir, ouverture sans clé, toit ouvrant/panneau amovible, roues d'aluminium, phares de virage avant, air conditionné, etc.</p> <p>Une valeur de \$20 282</p> <p><b>EN SOLDE À \$15 666</b></p>	<p><b>ESCORT L FAMILIALE</b> Stock 7261 démonstrateur</p> <p>Moteur 1,6 litre, sièges recouverts de tissu, essuie-glace arrière, lave-glace, transmission automatique, support à bagages, radio AM/FM, chauffe-moteur.</p> <p>Une valeur de \$8 704</p> <p><b>EN SOLDE À \$7 777</b></p>
<p><b>THUNDERBIRD ELAN</b> Stock 7281 démonstrateur</p> <p>Jaune té 2 tons, air conditionné, ouverture sans clé, régulateur de vitesses, radio AM/FM stéréo, batterie extra robuste, amortisseurs de roues à rayons verrouillables, sièges individuels recouverts de tissu.</p> <p>Une valeur de \$18 415</p> <p><b>EN SOLDE À \$13 925</b></p>	<p><b>TEMPO GL SPORT COUPÉ</b> Stock 7364 démonstrateur</p> <p>Traction avant, pneus radiaux orientés d'acier, suspension indépendante aux 4 roues, batterie sans entretien, servodirection, roues d'acier sculpté, groupe éclairage, essuie-glace à balayage intermittent, phares à halogène.</p> <p>Une valeur de \$9 474</p> <p><b>EN SOLDE À \$8 525</b></p>	<p><b>EXP COUPÉ</b> Stock 7751 démonstrateur</p> <p>Sièges recouverts de tissu, transmission à 5 vitesses, traction avant, moteur 1,6 litre, air conditionné, volant réglable, suspension arrière indépendante, toit ouvrant/panneau amovible.</p> <p>Une valeur de \$14 505</p> <p><b>EN SOLDE À \$12 222</b></p>

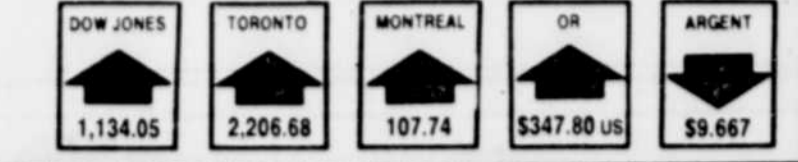
## GRAND TRIANON

Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand) 683-4451

ESSAYEZ DONC UNE FORD POUR VOIR



# LE MARCHE BOURSIER



## TORONTO

Volume: 10,100,000 actions.  
300 titres: 2,066.68  
en hausse de 1.38

Three Months High Low Range Change

A et B	
A.G.F.M.	400 31 8
AMCA Int	2650 1910 1910 +16
Alcan	2010 124 24 +16
Alcan 25	2010 124 24 +16
Alcan 50	2010 124 24 +16
Alcan 75	2010 124 24 +16
Alcan 100	2010 124 24 +16
Alcan 125	2010 124 24 +16
Alcan 150	2010 124 24 +16
Alcan 175	2010 124 24 +16
Alcan 200	2010 124 24 +16
Alcan 225	2010 124 24 +16
Alcan 250	2010 124 24 +16
Alcan 275	2010 124 24 +16
Alcan 300	2010 124 24 +16
Alcan 325	2010 124 24 +16
Alcan 350	2010 124 24 +16
Alcan 375	2010 124 24 +16
Alcan 400	2010 124 24 +16
Alcan 425	2010 124 24 +16
Alcan 450	2010 124 24 +16
Alcan 475	2010 124 24 +16
Alcan 500	2010 124 24 +16
Alcan 525	2010 124 24 +16
Alcan 550	2010 124 24 +16
Alcan 575	2010 124 24 +16
Alcan 600	2010 124 24 +16
Alcan 625	2010 124 24 +16
Alcan 650	2010 124 24 +16
Alcan 675	2010 124 24 +16
Alcan 700	2010 124 24 +16
Alcan 725	2010 124 24 +16
Alcan 750	2010 124 24 +16
Alcan 775	2010 124 24 +16
Alcan 800	2010 124 24 +16
Alcan 825	2010 124 24 +16
Alcan 850	2010 124 24 +16
Alcan 875	2010 124 24 +16
Alcan 900	2010 124 24 +16
Alcan 925	2010 124 24 +16
Alcan 950	2010 124 24 +16
Alcan 975	2010 124 24 +16
Alcan 1000	2010 124 24 +16

## H&L

H Group A	400 31 8
H Group B	400 31 8
H Group C	400 31 8
H Group D	400 31 8
H Group E	400 31 8
H Group F	400 31 8
H Group G	400 31 8
H Group H	400 31 8
H Group I	400 31 8
H Group J	400 31 8
H Group K	400 31 8
H Group L	400 31 8
H Group M	400 31 8
H Group N	400 31 8
H Group O	400 31 8
H Group P	400 31 8
H Group Q	400 31 8
H Group R	400 31 8
H Group S	400 31 8
H Group T	400 31 8
H Group U	400 31 8
H Group V	400 31 8
H Group W	400 31 8
H Group X	400 31 8
H Group Y	400 31 8
H Group Z	400 31 8

## P&S

P&S 1	400 31 8
P&S 2	400 31 8
P&S 3	400 31 8
P&S 4	400 31 8
P&S 5	400 31 8
P&S 6	400 31 8
P&S 7	400 31 8
P&S 8	400 31 8
P&S 9	400 31 8
P&S 10	400 31 8
P&S 11	400 31 8
P&S 12	400 31 8
P&S 13	400 31 8
P&S 14	400 31 8
P&S 15	400 31 8
P&S 16	400 31 8
P&S 17	400 31 8
P&S 18	400 31 8
P&S 19	400 31 8
P&S 20	400 31 8

## T&Z

T&Z 1	400 31 8
T&Z 2	400 31 8
T&Z 3	400 31 8
T&Z 4	400 31 8
T&Z 5	400 31 8
T&Z 6	400 31 8
T&Z 7	400 31 8
T&Z 8	400 31 8
T&Z 9	400 31 8
T&Z 10	400 31 8
T&Z 11	400 31 8
T&Z 12	400 31 8
T&Z 13	400 31 8
T&Z 14	400 31 8
T&Z 15	400 31 8
T&Z 16	400 31 8
T&Z 17	400 31 8
T&Z 18	400 31 8
T&Z 19	400 31 8
T&Z 20	400 31 8

## DISTRIBUTION

DIST 1	400 31 8
DIST 2	400 31 8
DIST 3	400 31 8
DIST 4	400 31 8
DIST 5	400 31 8
DIST 6	400 31 8
DIST 7	400 31 8
DIST 8	400 31 8
DIST 9	400 31 8
DIST 10	400 31 8
DIST 11	400 31 8
DIST 12	400 31 8
DIST 13	400 31 8
DIST 14	400 31 8
DIST 15	400 31 8
DIST 16	400 31 8
DIST 17	400 31 8
DIST 18	400 31 8
DIST 19	400 31 8
DIST 20	400 31 8

## NEW YORK

Volume: 74,830,000 actions.  
Dow Jones: 1,134.05  
en hausse de 11.48

AMF	100 100 100
AMR	50 50 50
AMT	100 100 100
AMX	100 100 100
AMZ	100 100 100
ANA	100 100 100
ANB	100 100 100
ANC	100 100 100
AND	100 100 100
ANE	100 100 100
ANF	100 100 100
ANG	100 100 100
ANH	100 100 100
ANI	100 100 100
ANJ	100 100 100
ANK	100 100 100
ANL	100 100 100
ANM	100 100 100
ANP	100 100 100
ANQ	100 100 100
ANR	100 100 100
ANS	100 100 100
ANT	100 100 100
ANU	100 100 100
ANV	100 100 100
ANW	100 100 100
ANX	100 100 100
ANY	100 100 100
ANZ	100 100 100

## M&O

M&O 1	400 31 8
M&O 2	400 31 8
M&O 3	400 31 8
M&O 4	400 31 8
M&O 5	400 31 8
M&O 6	400 31 8
M&O 7	400 31 8
M&O 8	400 31 8
M&O 9	400 31 8
M&O 10	400 31 8
M&O 11	400 31 8
M&O 12	400 31 8
M&O 13	400 31 8
M&O 14	400 31 8
M&O 15	400 31 8
M&O 16	400 31 8
M&O 17	400 31 8
M&O 18	400 31 8
M&O 19	400 31 8
M&O 20	400 31 8

## M&A

M&A 1	400 31 8
M&A 2	400 31 8
M&A 3	400 31 8
M&A 4	400 31 8
M&A 5	400 31 8
M&A 6	400 31 8
M&A 7	400 31 8
M&A 8	400 31 8
M&A 9	400 31 8
M&A 10	400 31 8
M&A 11	400 31 8
M&A 12	400 31 8
M&A 13	400 31 8
M&A 14	400 31 8
M&A 15	400 31 8
M&A 16	400 31 8
M&A 17	400 31 8
M&A 18	400 31 8
M&A 19	400 31 8
M&A 20	400 31 8

## M&B

M&B 1	400 31 8
M&B 2	400 31 8
M&B 3	400 31 8
M&B 4	400 31 8
M&B 5	400 31 8
M&B 6	400 31 8
M&B 7	400 31 8
M&B 8	400 31 8
M&B 9	400 31 8
M&B 10	400 31 8
M&B 11	400 31 8
M&B 12	400 31 8
M&B 13	400 31 8
M&B 14	400 31 8
M&B 15	400 31 8
M&B 16	400 31 8
M&B 17	400 31 8
M&B 18	400 31 8
M&B 19	400 31 8
M&B 20	400 31 8

## M&C

M&C 1	400 31 8
M&C 2	400 31 8
M&C 3	400 31 8
M&C 4	400 31 8
M&C 5	400 31 8
M&C 6	400 31 8
M&C 7	400 31 8
M&C 8	400 31 8
M&C 9	400 31 8
M&C 10	400 31 8
M&C 11	400 31 8
M&C 12	400 31 8
M&C 13	400 31 8
M&C 14	400 31 8
M&C 15	400 31 8
M&C 16	400 31 8
M&C 17	400 31 8
M&C 18	400 31 8
M&C 19	400 31 8
M&C 20	400 31 8

## MONTREAL

Volume: 5,101,893 actions.  
Indice composé: 107.74  
en hausse de 0.24

AMF	100 100 100
AMR	50 50 50
AMT	100 100 100
AMX	100 100 100
AMZ	100 100 100
ANA	100 100 100
ANB	100 100 100
ANC	100 100 100
AND	100 100 100
ANE	100 100 100
ANF	100 100 100
ANG	100 100 100
ANH	100 100 100
ANI	100 100 100
ANJ	100 100 100
ANK	100 100 100
ANL	100 100 100
ANM	100 100 100
ANP	100 100 100
ANQ	100 100 100
ANR	100 100 100
ANS	100 100 100
ANT	100 100 100
ANU	100 100 100
ANV	100 100 100
ANW	100 100 100
ANX	100 100 100
ANY	100 100 100
ANZ	100 100 100

## MONTREAL (PC)

— Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal lundi comprenaient 277 bovins, 476 veaux, cinq moutons et sept porcs. Les prix s'établissaient ainsi: Vaches: D1, D2: \$56-60; D3: \$47.75-55.75; D5: \$40-46.75. Taureaux: \$58.75-65.75. Veaux de choix et bons animaux: \$85-100; moyens et communs: \$50-84. Bons veaux de remplacement: \$85-100; moyens et communs: \$64-84. Prix moyen du porc dernier: \$77.32.

## OPTIONS transigées

AMF	100 100 100
AMR	50 50 50
AMT	100 100 100
AMX	100 100 100
AMZ	100 100 100
ANA	100 100 100
ANB	100 100 100
ANC	100 100 100
AND	100 100 100
ANE	100 100 100
ANF	100 100 100
ANG	100 100 100
ANH	100 100 100
ANI	100 100 100
ANJ	100 100 100
ANK	100 100 100
ANL	100 100 100
ANM	100 100 100
ANP	100 100 100
ANQ	100 100 100
ANR	100 100 100
ANS	100 100 100
ANT	100 100 100
ANU	100 100 100
ANV	100 100 100
ANW	100 100 100
ANX	100 100 100
ANY	100 100 100
ANZ	100 100 100

## FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec. détaillés \$13.00, aux grossistes \$11.38; minots en vrac, aux détaillants \$10.00, aux grossistes \$8.75. Aneth en branche: \$2.50 la dz de paquets. Betteraves: \$1.50 à \$2.00 la botte de 6 paquets. Brocoli glacé: \$11.00 à \$12.00 la caisse de 14 unités. Carottes: \$4.50 à \$5.00 la botte de 12 paquets. Carottes mini: \$12.00 à \$13.00 la botte de 12 paquets. Chou de Savoie: \$10.00 à \$11.00 la caisse de 12 unités. Chou chinois: \$6.50 à \$7.00 la caisse de 12 unités. Choux-fleurs: \$9.00 à \$10.00 la caisse de 12 unités. Choux verts: \$3.50 à \$4.00 la caisse de 25 lb; \$3.50 à \$4.00 la caisse de 40 lb. Ciboulette: \$3.50 la douzaine de paquets.

## BESTIAUX

— Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal lundi comprenaient 277 bovins, 476 veaux, cinq moutons et sept porcs. Les prix s'établissaient ainsi: Vaches: D1, D2: \$56-60; D3: \$47.75-55.75; D5: \$40-46.75. Taureaux: \$58.75-65.75. Veaux de choix et bons animaux: \$85-100; moyens et communs: \$50-84. Bons veaux de remplacement: \$85-100; moyens et communs: \$64-84. Prix moyen du porc dernier: \$77.32.

# LA MODE



A gauche, jupe en pure laine noire et blanche boutonnée sur le côté, accompagnée d'un châle assorti et d'une blouse jacquard. Ci-haut, une jupe écossaise Highland Queen en pure laine blanche et fauve assortie à une veste courte en laine. Photos PC

## Tout est dans la façon de porter les ensembles

TORONTO (PC) — Bien que les vêtements fabriqués par Highland Queen soient conçus pour toutes les saisons, les lainages d'automne ont fait la réputation de cette maison.

La nouvelle collection d'automne 84 se veut à la hauteur de cette réputation en offrant une mode traditionnelle ou plus osée, dépendant de la façon dont les ensembles coordonnés sont portés. La longueur de la jupe, qui est à mi-mollet ou plus bas, devrait plaire à la femme qui aime l'allure classique.

Les couleurs comprennent le noir, fauve, rouge, divers tons de brun, le gris et le blanc, et des tissus écossais ou les propres tissus Highland Queen réversibles. Cette collection comprend, en outre, des robes deux-pièces assorties à plusieurs autres morceaux. Disponibles dans les grands magasins et boutiques de vêtements pour dames, partout au Canada.



- 1— Jalla oxygène — Peignoir, col judo, emmanchures chauve-souris avec un jeu de rayures asymétriques sur la moitié droite du peignoir et sur la poche plaquée gauche.
- 2— Egeria — Poncho de plage trois coloris. Permet de se changer facilement sur le sable.
- 3— René Mancini — Sandale "Palma" agneau souple blanc, talon 4 cm, existe en noir, rouge, noir / blanc.
- 4— Christian Dior beachwear — Tee-shirt pagne en jersey de coton blanc. Coloris: marine, turquoise, fuchsia.
- 5— Vag — Combinaison-pantalon en voile plissé (permanent) 65 pour 100 polyester et 35 pour 100 coton. Coloris: noir, vert, jaune, rose, turquoise, orange, blanc.
- 6— Rasurel — Original et pratique, poncho imprimé exotique noir et blanc souligné

de couleurs vives à porter sur un maillot ou sur un pantalon du soir. Coloris: noir et rouge.

7— Yves Saint-Laurent chaussures — Sandale compensée en python. Talon 6,5 cm.

8— Hermes — Sweat-shirt et pantalon en éponge, simple bouclette.

9— Hermes — Maillot de bain une pièce décollé droit devant, en pointe dans le dos, en lycra, motif "Caribbe". Peignoir col châle, en éponge double bouclette bleu, brodé "Astre".

Cepeline paille naturelle. Sac de plage tricolore en éponge simple bouclette brodée "Astre".

10— René Mancini — Sandale résille transparente multicolore et vernis blanc. Talon semi-compensé 4 cm existe en résille / vernis rouge, vernis bleu électrique ou vernis jaune.



par Jacqueline CLAUDE

PARIS (AFP) — La plage se fait contradictoire, cette année. Tandis que l'extrême exigüité des maillots permet de dénuder le maximum de peau, les accessoires créés pour le plein soleil se font de

plus en plus... habillés. Peignoirs et ponchos s'allongent au maximum, les cache-maillots jouent les robes du soir, les sandales sophistiquées s'ornent de noeuds papillon et de bouillonnés très couture, les lunettes s'envolent en ailes de mouettes.

Mais surtout il semble qu'une nouvelle tendance se dessine, comme pour mieux

contrebalancer la nudité parfois indécente exposée sur certaines plages. Une nouvelle élégance s'installe, les griffes les plus prestigieuses se posent sur les accessoires les plus... indispensables (draps de bain, peignoirs, T-shirts, sandales) comme pour leur imprimer une nouvelle existence. Sous cette impulsion des grands noms, ils deviennent de vé-

ritables "must". On ne saurait plus s'en passer. L'accessoire devient indispensable et c'est tant mieux pour le commerce local puisqu'on ne peut plus désormais se rendre à la plage vêtue simplement "de probité candide" et... d'un seul maillot, fut-il fait de deux pièces.

## Quand les cache-maillots jouent les robes du soir

# S O L D E S

P R I N T E M P S - É T É

Jusqu'à **60%** de rabais sur nos chaussures

**50%** sur nos sacs à main



JEAN-PAUL FORTIN

Place Fleur de Lys Place Québec Place Laurier Galeries de la Capitale

VERRES DE CONTACT

## CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaétan Richard, md  
FRCS(C)  
Yolande Dubé, md  
FRCS(C)

400, BOUL CHAREST EST  
QUÉBEC  
GALERIES DU SYNDICAT

524-2481

INCORPORATION

- Recherche et réservation de votre nom de compagnie
- Toute formule constitutive provinciale et frais du gouvernement (2003)
- Livre de minutes personnalisés
- Règlements et certificats d'actions
- Scéau de compagnie
- Service trois (3) jours

Le tout pour **495\$**

SOEGOLF INC.  
839-0669

La province pittoresque

Pour plus de détails sur les fêtes et les arts populaires de l'Acadie, et sur les plages bordant l'eau de mer la plus chaude de notre coin de l'Atlantique, appelez sans frais au:

# 1-800-561-0123

Nouveau-Brunswick

# DOSSIERS

/ Documentaire /

## Les élections générales au Canada

# Une facture de \$100 millions

S'il est quelqu'un qui n'a pas été pris par surprise par le déclenchement, hier, des élections fédérales, c'est bien le directeur général d'Election Canada, M. Jean-Marc Hamel, l'homme qui devra orchestrer le déroulement du scrutin à la grandeur du pays. Denis Lessard, de la Presse canadienne l'a rencontré.

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Après des semaines d'attente, le déclenchement hier par le premier ministre John Turner des 33e élections générales a mobilisé l'immense machine d'Election Canada, qui consacrera près de \$100 millions pour inciter le plus grand nombre possible des 16,5 millions d'électeurs à déposer leur vote dans l'urne, le 4 septembre.

"Nous sommes prêts, nous n'attendons que le signal", a soutenu hier le chef d'orchestre de cette vaste opération, le directeur général des élections, Jean-Marc Hamel. "Nous sommes heureux de finalement sa-

voir à quoi nous en tenir. Nous étions depuis longtemps sur un pied d'alerte, le moteur tournait au neutre", a-t-il lancé.

"C'est comme une vieille locomotive, c'est difficile à partir mais une fois lancé ça va tout seul", a-t-il ajouté.

Le premier défi d'Election Canada sera de recruter près de 400.000 personnes dont la majeure partie aura à recenser les électeurs dans les 282 circonscriptions canadiennes. Mais M. Hamel n'est guère inquiet devant ce premier obstacle. Bien qu'inhabituelle, une campagne électorale en été offre l'immense avantage de pouvoir compter sur les milliers d'étudiants sans emploi de vacances.

### Coût supérieur

Depuis la Confédération, moins de 10 pour 100 des scrutins ont eu lieu en septembre. La dernière, remportée par les libéraux, date de 1926.

Election Canada aura aussi à réserver les locaux nécessaires pour les 68.000 bureaux de scrutin nécessaires à la grandeur du pays.

L'administration de l'ensemble de l'élection coûtera près de \$80 millions. "Nous donnerons \$6 millions à la Société des Postes", de préciser M. Hamel, ajoutant que \$15 à \$18 millions iront au remboursement des dépenses des candidats qui obtiendront plus que 15 pour 100 du vote.

Le montant admis par électeur sera cette année d'environ \$5,60 comparativement à \$3,22 à la dernière élection et à \$3,50 pour le scrutin de 1979.

Une fois tout compté, la facture totale approchera les \$95 millions, prévoit M. Hamel, une augmentation sensible par rapport aux \$63 millions de 1980 et aux \$64,4 millions de l'élection de 1979. Mais pour le directeur, les élections canadiennes demeurent parmi les moins dispendieuses au monde.

Depuis des semaines, M. Hamel a mémorisé le calendrier indiquant étape par étape les gestes à poser pendant les 50 jours de campagne.



Le premier ministre John Turner arbore un large sourire alors qu'il quitte l'édifice du Parlement pour se rendre chez le gouverneur général Jeanne Sauvé, à qui il a demandé de dissoudre les deux Chambres.

### Calendrier

Les différents partis ont jusqu'au 7 août pour faire connaître leurs candidats officiels. Selon les règles de la loi électorale, cette ultime journée de nominations devait être le 6, mais il a fallu la repousser, en raison d'un jour férié en Ontario.

Avec un scrutin le 4 septembre, plus de 100.000 recenseurs se retrouveront dans les rues entre le 27 juillet et le 2 août. Une élection déclenchée une semaine plus tôt aurait comporté l'inconvénient d'une énumération au plus fort des vacances estivales.

Trois jours sont prévus pour réviser ces listes: les 15, 16 et 17 août. Les électeurs qui auront échappé au recensement pourront alors faire ajouter leur nom aux listes qui seront remises aux présidents d'élection le 22 août.

Prévu pour ceux qui ne pourront se présenter aux urnes le 4 septembre, les bureaux de votation par

anticipation seront ouverts du 25 au 28 août.

A la dernière élection, près de cinq pour 100 de l'électorat s'était prévalu de cette possibilité offerte aussi aux fonctionnaires et aux soldats canadiens à l'étranger.

Pour M. Hamel, ces opportunités relativement récentes permettent d'espérer qu'en dépit d'une campagne estivale, le taux de participation ne sera pas trop lourdement affecté. Une élection estivale en août 1953 avait obtenu un taux de participation d'environ 60 pour 100, un peu inférieur à la moyenne des élections.

Au dernier scrutin, en février 1980, plus de 11 millions d'électeurs, soit 69,3 pour 100 des gens éligibles, s'étaient présentés aux urnes.

Après le scrutin, Election Canada aura comme dernière tâche d'envoyer près d'un demi million de chèques aux gens qu'elle aura recrutés, des rémunérations allant de

\$80 pour un recenseur à \$90 pour un officier de poll.

### Plus de publicité

Ce n'est que dans les quatre dernières semaines de campagne que les partis pourront acheter du temps d'antenne à la radio et à la télévision. Cette année les candidats et les partis pourront dépenser 30 pour 100 de plus qu'en 1980 en publicité, une conséquence d'amendements à la loi électorale.

En 1980, les libéraux avaient consacré \$3,8 millions à leur réélection, près d'un demi million de moins que les conservateurs qui avaient mordu la poussière.

En tout, les dépenses des trois partis avaient atteint \$11,5 millions, en grande partie engloutis dans la publicité et les frais de voyage. Les 1.497 candidats à travers le pays avaient dépensé plus de \$15 millions pour promouvoir leur candidature, en grande partie remboursés par Election Canada.



Le directeur général d'Election Canada, M. Jean-Marc Hamel.

/ Documentaire /

## Israël

# L'ombre de Begin plane sur les élections

Même s'il n'a joué aucun rôle actif dans la campagne électorale en vue des élections du 23 juillet, l'ombre de l'ancien premier ministre israélien Menachem Begin plane sur ces élections. A Tel Aviv, Nicolas Tatro, de l'agence Associated Press, analyse l'influence que joue presque malgré lui l'ancien premier ministre sur la politique intérieure israélienne.

par Nicolas Tatro

TEL AVIV (AP) — Les foules chantent toujours "Begin, roi d'Israël" et les affiches électorales du gouvernement représentent encore bien en vue l'ancien premier ministre.

Mais Menachem Begin, qui a démissionné brutalement en septembre, continue à se terrer dans sa maison de Jérusalem et n'a, jusqu'à présent, joué aucun rôle dans la campagne pour les élections du 23 juillet.

Malgré cela, son influence demeure. Son verbe et son flair politique font cruellement défaut au bloc du Likoud, maintenant dirigé par le prudent et réservé Yitzhak Shamir.

Cette semaine, au cours d'un meeting à Ashkelon, M. Shamir a été accueilli aux cris de "Begin, Begin".

"Si M. Begin peut et veut participer à cette campagne, il est le bienvenu. Et il pourrait nous apporter une aide précieuse", a confié M. Shamir à des journalistes.

Il est vrai que M. Shamir est en position difficile. Selon les derniers sondages, sa coalition se situe bien derrière le Parti travailliste de Shimon Peres qui, lui non plus, ne bouleverse pas les foules.

### Aucun leader charismatique

En fait, sans M. Begin, la personnalité des dirigeants des deux principaux partis n'a pas une grande influence dans la décision de vote de l'électeur.

"Il est évident pour le public qu'il n'y a aucun leader cha-

rismatique dans l'un ou l'autre des deux camps", explique Hanoch Smith, responsable d'un institut de sondage. "Seuls six pour 100 des électeurs avouent prendre leur décision en fonction de la personnalité du futur premier ministre."

Les réalisations de M. Begin, en presque sept ans, sont toujours vantées par le Likoud dans ses spots électoraux télévisés. Dans l'un d'eux, on le voit notamment serrer la main du président Sadate après la signature des accords de Camp David.

Le quotidien Davar affirme que M. Begin a accepté de faire de la publicité à la radio pour M. Shamir. Mais M. Begin a refusé de le confirmer: "Si c'est fait, vous le verrez bien assez tôt".

"Le vieux lion", qui est député depuis la fondation d'Israël, ne voterait même pas pour ces 11e élections nationales. C'est du moins ce qu'affirme le quotidien pro-gouvernemental Hatzofeh.

Depuis sa démission, il n'a pas fait une seule apparition publique. Il a été photographié une seule fois et est intervenu brièvement à la radio, sur des sujets pas trop brûlants, comme le retour des prisonniers de guerre.

Mais il ne s'est pas dérangé lors du vote de confiance à la Knesset, en mars, qui a obligé le Likoud à organiser des élections anticipées, et n'a même pas officiellement soutenu Yitzhak Shamir comme son successeur.

Selon certains, il se vengerait ainsi de ses amis qui, à son avis, l'ont trahi. Mais d'autres disent qu'il souffre seulement d'une grave dépression.



M. Yitzhak SHAMIR

Au cours des dernières semaines, M. Shamir qui, comme Menachem Begin, fut un dirigeant clandestin, a tenté d'adopter quelques-unes des techniques de campagne de M. Begin. Il est devenu plus chaleureux dans ses discours et a le geste plus facile. Mais le public n'a guère l'air convaincu.



L'ancien premier ministre Menachem Begin.

# LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:  
Jacques-G. Francoeur  
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:  
Alain Guilbert

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet  
Directeur de l'information:  
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin  
Directeur de l'édition:  
Jacques Dumais

## Le temps de passer aux actes



par  
Roger BELLEFEUILLE

Fort de l'aval chagrin de sa reine, le premier ministre John Turner convie les citoyens aux urnes, au lendemain de la Fête du Travail, le quatre septembre. Ce faisant, le successeur de Pierre Elliott Trudeau confirme ce que la rumeur politique entretenait déjà.

Electoralement, M. Turner pouvait difficilement reporter davantage cette échéance. Quitte à bouleverser les projets de visite d'Elizabeth II et à mortifier monarchistes et loyalistes. Le dernier Gallup accorde à sa formation une confortable et inespérée avance de 11 points sur les troupes de Brian Mulroney, qui, avec 38 pour 100 des intentions de votes, traînent de la patte depuis plusieurs mois.

Au moins cet appel au peuple donnera à M. Turner, si la faveur populaire le confirme dans son mandat, une légitimité que ne lui conférerait pas son accession au leadership libéral.

Les délégués à cette course récente avaient choisi un nouveau chef; il appartient maintenant à l'électorat de décider qui, entre John Turner et Brian Mulroney, doit assumer la fonction de premier ministre.

Mis à part un timide "revampage" du cabinet qui a fait davantage dans le statu quo que dans un souffle vraiment nouveau, tout reste à faire à M. Turner pour prouver qu'il a réellement l'étoffe d'un premier ministre. Et le même défi se pose aussi au chef conservateur. Tous deux jusqu'ici se présentent comme les messies d'une ère nouvelle, d'une économie canadienne revitalisée. Les pasteurs d'un renouveau énergétique et dynamique. Comme des frères jumeaux allaités au même sein, ils tiennent de vagues propos sur la nécessité de réduire le chômage, d'alléger les dépenses gouvernementales, de dégraisser la dette publique et de contrer une persistante menace d'inflation.

L'électorat attend d'autres engagements que cette glose. Comment, par exemple, M. Mulroney peut-il prétendre créer 200.000 emplois, alors qu'une étude de son propre parti soutient que la masse des chômeurs se maintiendra autour de 10 pour 100 au moins jusqu'à l'an deux mille. Le citoyen exige des orientations précises, des programmes concrets, et non un soupoudrage ponctuel de réalisations éphémères. Déjà, les libéraux ont entrepris leur cour auprès des électeurs âgés. Une première hausse, en quatre ans, à compter de ce mois-ci, du supplément de revenu garanti. Et une autre, aussi de \$25.00 par mois, en décembre. C'est bien peu comparé au déluge éhonté de récompenses partisans qui a marqué le départ de M. Trudeau et l'entrée en scène de M. Turner.

Ce dernier pourra faire grand ébat d'une baisse de chômage de 11.7 à 11.2 pour 100 en juin. Il devra être sans équivoque quant aux mesures qu'il soumettra pour soulager le sort des quelque 1.4 million de sans-travail, dont 800.000 jeunes, qui continuent de battre la semelle aux centres de main-d'oeuvre. Il aura beau annoncer un programme de formation scolaire, pour ces jeunes. En même temps, il devra expliquer comment il entend respecter la compétence des provinces dans le champ de l'éducation.

Enfin, M. Turner devra expliquer aussi comment il pourra concilier sa volonté d'un nouveau départ économique avec son aveu que le contexte canadien dépend de la conjoncture mondiale.

Mais hier, en conférence de presse, fidèles à eux-mêmes, MM. Turner et Mulroney ont gardé leurs lapins dans leur chapeau respectif.

Les électeurs du pays peuvent fort bien se passer d'une campagne électorale "mer et monde".

RIVARD S'EN LAVE LES MAINS...



bloc-notes

## Incinerateur en panne



par  
Jacques DUMAIS

Depuis bientôt deux mois, une grève fort coûteuse pour les contribuables des municipalités de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) paralyse l'incinérateur régional de Limoilou. Cette grève des 55 syndiqués membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) fait perdre des revenus à la CUQ et oblige les municipalités participantes à des déboursés additionnels occasionnés par le transport des ordures ménagères vers un terrain d'enfouissement sanitaire d'ores et déjà débordé à Pont-Rouge ou à Saint-Tite-des-Caps.

La CUQ a peu de moyens pour agir dans ce conflit puisqu'elle confia, à la fin de la dernière décennie, la gestion de l'incinérateur à une multinationale française, Monténay Inc. jusqu'en 1994. Or cette firme agit comme si elle n'avait de comptes à rendre qu'à elle-même!

Mais le président de la CUQ, M. Michel Rivard, présente un leadership plutôt faiblard face à son fondé de pouvoir. Dans une entrevue au SOLEIL, la semaine der-

rière, il donnait nettement l'impression qu'il s'en lavait les mains. Si un élu comme M. Richard ne peut brasser les deux parties pour qu'elles mettent fin à leur différend dans l'intérêt public, qui d'autre prendra la responsabilité régionale de bien gérer les fonds publics?

À l'origine du recrutement d'une firme privée pour administrer l'incinérateur de \$25 millions, il y avait ce pari d'une alliance enfin efficace au chapitre du savoir-faire. Des problèmes énormes de pollution n'avaient pu, de 1974 à 1980, être résolus sous l'égide de la CUQ qui connaissait mal cette usine de conception étrangère. L'expertise de la firme Monténay apparaissait comme une alternative cohérente tout comme l'octroi d'une subvention du Québec de \$1 million pour modifier des installations qui provoquaient des "orages de suie" sur Limoilou.

Toutefois, la CUQ a cédé un droit de regard essentiel sur les relations de travail qui, inévitablement, influent sur les coûts et sur nos taxes. Selon la "loi des affaires", le président Rivard rééditerait pareille incohérence dans l'avenir. Son point de vue est pour le moins irresponsable.

M. Rivard prétend avoir fait des pressions mais sans succès et il s'en prend cette

fois au mutisme de Monténay. A-t-il déjà oublié son aveu de mai alors qu'il se refusait catégoriquement à intervenir auprès de la compagnie sous prétexte que le syndicat demandait des choses "inacceptables" du point de vue des gestionnaires publics de la CUQ?

Le SCFP-Québec, c'est connu, n'aime pas beaucoup les sous-contractants dont Monténay. Un entrepreneur privé peut en effet se montrer plus implacable au plan de la négociation que des administrateurs publics ayant des comptes à rendre à l'électorat. On ne doit pas oublier non plus que le SCFP-Québec est désespérément en quête d'une brèche exemplaire sur le front municipal plus particulièrement restrictif depuis la dernière récession.

Face à la propagande syndicale qui fait mouche quand la partie adverse refuse de se mouiller sur la place publique, il faut d'abord que la firme Monténay précise clairement ce qui lui apparaît comme étant à l'origine de ce conflit interminable. Quant à M. Rivard, qu'il se branche de manière plus autoritaire s'il veut mériter l'admiration de ses sujets de la CUQ ou de Beauport qui, les uns comme les autres, payeront pour les pots cassés à l'incinérateur.

revue de presse

## Paris et le M.-O.

PARIS (AFP) — Le voyage du président Mitterrand en Jordanie est l'un des sujets que les éditorialistes parisiens commentaient hier matin. C'est toute la politique française au Moyen-Orient que "Le Figaro" (droite) analyse: "Aller à Amman, mais si la France se veut utile, ne serait-elle pas plus utile à Beyrouth (...). Hélas non: la France a perdu au Liban l'essentiel de ses moyens d'action, de son audience, de son prestige. (...) Mais surtout la France n'a pas cessé de se tromper dans le choix du point d'appui à partir duquel il lui était possible de travailler à ramener la paix au Liban: prendre parti pour Arafat (...) cela peut se justifier dans le contexte d'une "politique arabe" ou d'une approche de solution de la crise israélo-palestinienne, mais cela est entièrement contraire aux chances d'une restauration de la souveraineté et de l'intégrité libanaise. (...) Amman donc, à défaut de Beyrouth: mais encore? (...) On peut estimer que François Mitterrand, en allant à Amman, s'associe à un calcul qui vise à faire oublier la malheureuse politique libanaise d'un occident piégé et brutalement expulsé d'une terre qu'il croyait sienne pour remettre désormais l'accent sur un problème de tout repos: le problème israélo-palestinien".

De son côté, "Le Matin de Paris" (gauche socialiste) reste sceptique sur la portée de ce voyage présidentiel: "Trop tard, ce voyage de l'autre côté du Jourdain? Initialement prévu il y a deux ans, dans la foulée de la visite en Israël, le voyage qu'entame aujourd'hui en Jordanie le président Mitterrand ne semble pas — mais qui pourrait prétendre y parvenir? — pouvoir peser sur les événements. (...) Tout paraît bloqué et devrait le rester au moins jusqu'à deux échéances majeures pour la diplomatie moyenne-orientale: d'une part, les élections en Israël, le 23 juillet. D'autre part, les élections américaines, en novembre. (...)

Enfin, "Libération" (indépendant de gauche) est plus optimiste: "les 'hasards' du calendrier font cependant que cette visite officielle en Jordanie survient aujourd'hui dans une situation proche-orientale dramatiquement bloquée. (...) Dans une telle situation, on ne peut évidemment attendre d'événement spectaculaire pendant la visite de François Mitterrand au souverain hachémite.

le point

## Un parapluie québécois anti-acide



par  
Raymond GIROUX

La longue et difficile bataille contre les pluies acides avance peu à peu malgré les nombreux obstacles économiques et politiques. La décision du gouvernement québécois de forcer la fonderie Horne et Noranda de réduire de 50 pour 100 d'ici 1989 ses émissions d'anhydride sulfureux constitue ainsi une importante victoire pour la protection des forêts et des eaux du nord-est du continent.

Annoncée la semaine dernière par le ministre Adrien Ouellette, cette décision unilatérale survient

après des années de pressions et de suggestions en tout genre, en plein débat international sur le partage des responsabilités dans ce domaine.

Au Canada comme aux États-Unis, les divers gouvernements et les entreprises polluantes se débattent comme des diables dans l'eau acidulée pour pousser sur le dos du voisin les coûts énormes engendrés par la nécessité de purifier l'air: la seule entreprise de Noranda devra déboursier plus de \$100 millions pour respecter les nouvelles règles du jeu.

On comprendra la compagnie de rechigner et de toujours remettre au lendemain des investissements qu'elle juge improductifs sur le marché mondial. Rien ne garantit en effet que ses

concurrents de la Zambie, du Zaïre, du Chili et même des États-Unis devront assumer un fardeau financier aussi important sans espoir d'en tirer de profit immédiat.

Mais l'ensemble de l'économie québécoise souffre de la situation actuelle, nos pluies se classant parmi les plus acides de l'Amérique du Nord. Cet acide provient de notre territoire dans une proportion de 15 à 20 pour 100, selon les données gouvernementales. Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Charles Caccia, affirmait ce printemps que les pluies acides attaquaient des secteurs économiques comptant pour 8 pour 100 du produit national brut: l'enjeu réel atteindrait ainsi plus de \$30 milliards, selon les chiffres de l'an dernier, à l'échelle canadienne.

Ottawa, de son côté,

doit tenir un certain nombre d'engagements internationaux signés avec la plupart des pays victimes de ces pluies, soit le monde industrialisé occidental, hormis la Grande-Bretagne et les États-Unis, lors de la conférence d'Ottawa, en mars. L'initiative québécoise s'inscrit dans ce programme de réduction des émissions, et témoigne d'une volonté d'au moins donner l'exemple.

Car le Canada et le Québec méritent au fil de leur inaction relative les sarcasmes des autorités de Washington qui nous accusent de ne même pas faire le ménage dans notre propre cour: Noranda et Sudbury, en Ontario, se classent en effet en tête de liste de sources de pluies acides en Amérique du Nord, devant une centrale énergétique du

Kentucky et une affinerie de Thompson, au Manitoba.

La campagne électorale fédérale, à première vue, pourrait paralyser l'action d'Ottawa: les premières rumeurs veulent toutefois qu'au contraire, le gouvernement promette des subventions substantielles aux entreprises coupables.

Il faut éviter de crier victoire trop tôt: le projet québécois de réglementation contre les pluies acides sera promulgué après une consultation de 60 jours, au cours de laquelle les groupes de pression en tout genre chercheront des assouplissements ou des exceptions. Québec manifeste une épine dorsale politique plutôt molle ces temps-ci, mais le dossier de l'environnement fait partie des urgences sur lesquelles il ne doit pas plier.

# VOTRE PAGE

A nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

## L'économie

# Le dollar entre le chômage et l'inflation

J'ai suivi avec intérêt l'entrevue accordée par l'économiste Pierre Fortin à M. Durivage lors de l'émission Le Point du 28 juin. M. Durivage m'a alors paru douter de l'efficacité d'une acceptation d'une baisse de la va-

leur du dollar dans le cadre de politiques visant à réduire le chômage et je voudrais apporter ici quelques commentaires sur le sujet. S'il est vrai qu'avec un dollar canadien relativement faible on

observe quand même un taux de chômage inquiétant, il est tout aussi vrai, comme l'a mentionné le professeur Fortin, qu'un dollar beaucoup plus en santé signifierait un chômage de loin plus élevé.

Un des arguments évoqués par le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gérard Bowey, pour justifier un soutien de la valeur du dollar par le biais d'un chômage élevé est que les gens chercheraient à obtenir des hausses salariales, ce qui aurait pour conséquence une recrudescence de l'inflation. Mais en réagissant de cette façon, M. Bowey oublie ceux qui n'ont pas d'emploi; soit parce qu'ils l'ont perdu avec la dernière récession, soit parce qu'ils sont arrivés sur le marché du travail pendant une période nettement défavorable à l'emploi.

Si "pour réduire d'un point de pourcentage le taux d'inflation, il est nécessaire d'augmenter pendant deux années celui du chômage de deux points", on doit s'interroger sur la pertinence et les conséquences d'une lutte contre l'inflation qui se fait sur le dos des plus démunis.

Un autre aspect non négligeable du problème est que le taux d'inactivité engendre des coûts non seulement sociaux mais monétaires considérables. Le montant payé en prestations par l'Etat n'est tout de même pas négligeable et a une incidence directe sur l'ampleur du fardeau fiscal des Canadiens.

Bref, une réflexion s'impose sur les coûts comparatifs du chômage et de l'inflation en vue d'une prise de conscience sur les attitudes à prendre face à des politiques visant à limiter l'inflation par le biais d'un chômage accru et face à la répartition du fardeau engendré par ces politiques.

Jean Duval  
Charlesbourg

## Largesses fédérales

LE SOLEIL du mercredi 3 juillet nous a fait part, en page A-8, des activités de la Commission MacDonald mise à l'étude des perspectives économiques du Canada.

Il est bon que les lecteurs de votre journal soient mis au courant des travaux que le législateur fait exécuter en vue de bonifier la situation économique du pays et le compte rendu du journal en décrit certes les grandes lignes en nous laissant pressentir le nombre de millions que cela va coûter avant même que le pays commence à ressentir le moindre effet bénéfique de ces délibérations.

Ne croyez-vous pas cependant que, maintenant qu'on a dépensé au moins 10 millions (y compris les honoraires quotidiens de \$800 allant au président à temps partiel, ami de Trudeau), ne croyez-vous pas, dis-je, qu'il serait bon de se demander où on en est et de reproduire ce qu'en pensent certains contribuables apparemment inquiets de l'usage qu'on fait de leurs impôts? "70 pages de bouillie ("pap")" écrit un lecteur. Un journal anglais imprime le titre suivant: "Le rapport MacDonald ne dit rien de constructif". Et voici ce que des universitaires écrivent en prose plus pondérée: "Le mandat de cette commission est trop vaste pour pouvoir en dégager une vision nette de ses activités. Il est décevant que le compte rendu préliminaire n'enlève rien aux possibilités de cet obstacle".

Une autre nouvelle à

communiquer à vos lecteurs serait de leur apprendre que Herb Gray, président du Conseil du trésor (constitué de leurs impôts), a admis avoir versé en trop quelque \$125 millions par année aux fonctionnaires fédéraux ayant tenté de court-circuiter le plafond de 6,5 pour 100 en se reclassifiant (eux ou leurs collègues) vers des niveaux à salaires plus élevés. Impossible de récupérer ces trop-versés, à cause des règles syndicales, a dit le ministre.

Et si ce filon intéresse vos lecteurs, continuez en leur apprenant que leur gouvernement a récemment octroyé des bonis de \$155,000 à 12 administrateurs de la Société de la Couronne de Havilland Aircraft, sans doute pour les remercier de leur déficit de \$500 millions depuis 1982, lequel ne sera plus que de \$313 millions en 1988; déficit agrémenté de la mise en chômage de tiers des ouvriers!

Enfin, dernière nouvelle à leur communiquer, ce que leur coûte la remise à neuf de Stornoway, résidence officielle du nouveau chef de l'Opposition, M. Mulroney. Eh bien, ces travaux leur auront coûté \$150,000, précisément \$150,555,34, soit trois fois plus qu'on le prévoyait.

Les contribuables québécois si attentionnés ne méritent-ils pas d'être mis au courant de leurs largesses par la voie de votre journal? de manière à comprendre, si possible, le déficit de \$29 milliards!

J.-A. Tremblay  
Sainte-Foy



## En chute libre

Beaucoup de gens se questionnent: "Pourquoi notre dollar est si bas?" Voici une réponse courte. Un ensemble de facteurs négatifs ont concouru à diminuer notre dollar depuis 1970. Rappelez-vous que notre monnaie à l'époque du libéralisme économique des années 1960 était largement plus forte que le dollar américain. Face à cette détérioration graduelle, symbolisée par la valeur du dollar, tout le monde en est un peu responsable. Les canaux d'information en cultivant le rêve socialiste; les syndicats en pratiquant le militantisme d'affrontement; les villes par des taxes foncières élevées; les provinces en s'aventurant dans des domaines hors de leur compétence et le fédéral par des pratiques socialisantes.

Sans prêcher le retour au passé, la situation ne s'améliorera pas tant que nous n'apporterons pas de grands remèdes à ces grands maux. A cet effet, il sera nécessaire d'entreprendre une série de corrections au niveau social, fiscal et des relations de travail.

Ghislaine Boucher  
Québec

## L'esprit régional

J'ai lu avec intérêt une dépêche annonçant la venue du centre d'optique à Beauport. Enfin, nous aurons des investissements gouvernementaux substantiels dans notre ville. Beauport est sous-équipée d'édifices à bureaux. Nous sommes heureux d'apprendre cette nouvelle.

Par la suite, le journal publie que les maires Pelletier et Lavoie veulent unir leurs efforts pour créer un parc industriel à vocation technologique et qu'ils souhaitent et font les pressions nécessaires pour obtenir l'implantation du centre d'optique dans celui-ci.

Il est malheureux de constater que l'esprit régional que ces deux maires prêchent à la CUQ ne semble pas régner dans ce dossier.

Il y a plusieurs années, nous avons confié la promotion de notre parc beauportois à la CUQ. Il n'y a pas eu d'investissements majeurs tant attendus. Pour la première fois, on veut livrer la marchandise avec la venue de ce centre d'optique. Il serait donc plus logique et par conséquent plus rationnel que l'on remplisse un parc existant que d'en créer un autre sur le territoire desservi par la CUQ.

Fernand Trudel  
Beauport

# Un moyen de nous sortir de la récession

La politique démocratique, tel que connue de nos jours, pourrait tout aussi bien se définir comme étant une pratique monopolistique du pouvoir dans un décor mélo-démocratique. En fait, le but des politiciens d'aujourd'hui n'est pas de pouvoir permettre à notre génération ou à celle de demain de vivre dans un environnement sain et sans stress mais plutôt de jouer avec une politique monétaire. Peut-être est-ce parce qu'en récession les riches et les haut placés s'enrichissent.

Mais au fond, qu'est-ce que l'argent?

L'argent est une monnaie d'échange reposant sur le fruit du travail de l'homme. Nous pouvons donc affirmer que plus l'homme produit, plus l'argent prend de la valeur. Or, dans notre cas c'est le contraire, la surproduction dans tout marché s'avère catastrophique.

Que serait l'argent si tous les problèmes, lacunes nutritives, éducationnels et de communications étaient comblés?

Et oui MM. les ministres, la solution à tous vos problèmes existe, la technologie. Il est triste qu'à court terme cette solution ne soit pas aussi lucrative que le

sur-place, mais, habilement réparties, les transformations requises pour cadrer dans une société futuriste vous assureraient de ne pas avoir à souffrir de la soif du pouvoir.

MM. les ministres, l'abus n'est jamais récompensé. Tous savent très bien que plus un budget est élevé, plus les pertes inutiles sont grandes. Mais pourquoi toujours fonctionner en tant que gouvernement déficitaire, ne nous serait-il pas plus favorable de fonctionner en tant qu'entreprise à but lucratif?

De cette façon, nous éliminerions la plus grande cause

de l'inflation en ayant ainsi moins d'argent à imprimer. Pour y parvenir, au lieu d'exporter notre matière première, nous devrions en faire des produits finis.

"Mais les transformations nous coûterons une fortune" nous dira-t-on. "Eh bien, beaucoup moins cher que d'attendre" vous répondront les experts.

De plus, des milliers de cerveaux ne sont pas utilisés en raison du supposé apprentissage qu'ils doivent recevoir. Pourtant,

en plus d'être hautement productif, un système éducationnel du type actif, s'avère être beaucoup plus populaire.

En résumé, la seule chance que nous ayons de nous tirer de ce mauvais pas, c'est-à-dire d'une grave récession économique, c'est de diversifier au maximum le système de production et non pas de renflouer les procédés qui sont en voie de disparition.

Patrice Larochelle  
Sillery

**BLAUPUNKT** SPECIAL JUILLET seulement

RECEVEZ jusqu'à **\$100**

POUR VOTRE VIEUX RADIO D'AUTO à l'achat d'un radio AM/FM cassettes BLAUPUNKT!

la formule

**STÉRÉO AUTO**

VENTE INSTALLATION SERVICE

- QUÉBEC, 800, Boulevard, 527-5844
- LÉVIS, 543, Tru-Canada, 825-1515
- CHARLESBOURG, 5585, 1re Avenue, 626-4841
- JONQUIÈRE, 2398, St-Dominique, 547-2748

Hé les jeunes! Chaque vendredi dans Crayons de Soleil suivez les

**Aventures de Maboulin**

SUR LA ROUTE DE LA TRANSAT

et courez la chance de gagner un

**VOYAGE EN FLORIDE à Walt Disney World**

pour 2 adultes et 1 enfant  
Une gracieuseté de:

Le voyage comprend:

- TRANSPORT QUÉBEC-MIAMI-QUÉBEC
- LOGEMENT: 4 nuits à l'hôtel Beachbour à Miami et 3 nuits à l'hôtel Rodeway Inn à Orlando
- + UNE VOITURE POUR UNE SEMAINE

Le voyage devra être effectué avant le 28 octobre 1984.

VOYAGES EN LIBERTÉ INC.  
...les spécialistes de la Floride

americanada

AIR CANADA

Québec-Fort Lauderdale sans escale "à bord d'un noisoleil, il fait déjà Floride"

# Confessionnalité scolaire Référendum réclamé par des parents

par Jean MARTEL

Le Ralliement provincial des parents demande un référendum au Québec sur la question de la confessionnalité scolaire. Voilà ce qu'affirme le mouvement qui groupe en-

viron 12.000 membres, dans un communiqué de presse.

"On ne peut permettre plus longtemps, écrit-on dans le communiqué, que l'on sacrifie la majorité catholique au profit de l'arbitraire

de la déconfessionnalisation et de la neutralité."

Le vice-président du ralliement, le chanoine Achille Larouche, soutient que la loi 40 est inacceptable en ce qui concerne la confessionnalité scolaire. "C'est un outrage aux parents catholiques. La loi tend à priver la moitié des parents catholiques du Québec du droit à leurs écoles catholiques".

Les choses sont claires pourtant, de dire le chanoine Larouche. "On est en présence d'une majorité

démocratique de 90 pour 100 de la population qui désire l'école catholique. Pourquoi alors ce retournement qui priverait les catholiques du droit à leurs écoles catholiques?"

Le communiqué de presse fait remarquer que "l'Etat a rompu le fil des traditions de la famille chrétienne; il se proposerait de faire prévaloir maintenant dans l'esprit des jeunes sa propre religion devenue religion d'Etat: celle d'une neutralité impossible".

Le Ralliement provincial des parents du Québec met en évidence la situation des autres Etats où existe la liberté scolaire.

Tel est le cas, dit-il, de l'Ontario qui décide de financer les écoles primaires et secondaires catholiques "où l'on fait la prière et où l'on donne un bon enseignement religieux". Au sujet de l'Ontario, le ralliement en vient à la conclusion suivante: "Le gouvernement ontarien traite mieux ses minorités

que le gouvernement québécois ne traite la majorité catholique".

Le ralliement rappelle aussi la marche de près de deux millions de Français qui ont arpenté dernièrement les rues de Paris pour se porter à la défense de l'école libre.

Aussi, afin de sauver l'âme chrétienne de la nation, le ralliement demande de déjouer le piège du pouvoir politique sur l'éducation chrétienne. Selon le mouvement, un référendum pourrait trancher le débat.

## Le règlement des prêts et bourses est contesté

par Yvan LEPINE

Patrice Roy, finissant de la section théâtre de l'université Laval, conteste aujourd'hui en cour supérieure la validité d'un article du règlement des prêts et bourses aux étudiants du gouvernement du Québec.

L'automne dernier, M. Roy reprenait les cours qu'il avait abandonnés quelques années plus tôt et demandait à la Direction de l'aide financière aux étudiants de lui attribuer des prêts et bourses, demande qui lui était refusée.

Le motif invoqué par les dirigeants des prêts et bourses était l'article 46 du règlement qui stipule qu'aucune aide financière ne peut être versée à un étudiant qui a déjà perdu un prêt et qui n'a pu le rembourser lorsqu'il a quitté les études.

Car M. Roy avait dû déclarer faillite à l'été 1983 et n'avait donc pas remboursé le ministère de l'Éducation pour les prêts qui lui avaient été versés avant qu'il ne laisse l'école.

Mais, M. Roy, qui a été libéré de

sa faillite en décembre, croit qu'il ne doit rien au ministère de l'Éducation et que sa libération de faillite fait de lui un citoyen entièrement libre.

Après une infructueuse demande de révision de sa requête, en janvier, il a ensuite décidé de recourir aux tribunaux pour faire valoir ses droits.

La cour supérieure devra juger entre la loi sur la faillite et la loi des prêts et bourses laquelle a préséance dans le cas de M. Roy.

Selon l'avocat de ce dernier, Me Réal Bélanger, la cour devrait déclarer inconstitutionnelle l'article 46 des prêts et bourses ou tout au moins le rendre non opérant dans les cas de faillite et forcer la Direction de l'aide financière à émettre les certificats de prêts et de bourses auxquels son client a droit.

Il s'agit, selon l'avocat, de la contestation qui se rend le plus loin depuis l'instauration du régime des prêts et bourses en 1966 et le jugement pourrait être rendu d'ici à un mois.



André F. Bourbeau est l'un des deux volontaires qui participeront à une expérience de survie en forêt qui durera 30 jours, à compter du 1er août.

## Expérience de survie en forêt

CHICOUTIMI (PC) — André F. Bourbeau et Jacques Montminy, deux individus de Chicoutimi, vont tenter une expérience de survie en forêt qui, selon ses organisateurs, n'a jamais été réalisée.

Les deux hommes seront largués le 1er août sur un territoire situé à 112 milles au nord-est de Chicoutimi, à la tête du réservoir Manouane.

Normalement, ils devraient en revenir le 31 août. Ils feront l'expédition presque sans équipement. Ils n'auront ni couteau, ni corde, ni nourriture et ils ne disposeront de rien pour faire du feu.

En fait, Bourbeau et Montminy entreprennent un "survithon" à la

fois promotionnel et scientifique. Il est question qu'ils rédigent un livre à leur retour.

L'université du Québec à Chicoutimi et la Fondation de l'université de la nature à Saint-Félicien paraissent le projet.

Hier, en conférence de presse, les responsables du département du plein-air à l'UQAC ont précisé que le comportement physique et physiologique des deux hommes sera analysé avant et après l'expérience.

Actuellement, de telles expériences sont rarement réalisées. Les deux hommes sont confiants d'atteindre leur objectif. Il est prévu que si l'un des deux décide d'abandonner, l'autre poursuivra seul.

## Témoins de Jéhovah en congrès à Québec

Plus de 5.000 Témoins de Jéhovah se réuniront à Québec du 19 au 22 juillet pour participer à un congrès qui se tiendra au Colisée. Ce rassemblement fait partie d'une série de 25 congrès semblables qui se dérouleront au Canada, cet été. Les délégués viendront de l'Est du Québec.

Le congrès portera sur le thème de "l'accroissement du royaume". Selon M. Beaudet, responsable des Témoins de la région de Québec, ce thème convient bien à la situation des Témoins de Jéhovah; en effet,

ceux-ci connaîtront un taux d'accroissement remarquable dans le monde entier. Au Québec, leur taux d'accroissement serait de 10 pour 100 par année. Ils seraient 13.000 au Québec.

Le baptême par immersion totale dans l'eau sera le fait saillant de ce congrès.

La fondation des Témoins de Jéhovah date des années 1870. Toutefois, ce n'est que vers les années 1930 qu'ils prirent le nom de Témoins de Jéhovah.

Achetez un appareil 35mm. chez Miracle Mart et...  
**VOUS RECEVREZ**  
**SIX**  
**FILMS**  
**SANS PAYER UN CENT DE PLUS!**  
LES FILMS VOUS SERONT REMIS À RAISON D'UN FILM PAR MOIS, PENDANT SIX MOIS!  
Cette offre s'applique à tout appareil 35mm. Réflex ou autofocus.

 <b>148<sup>88</sup></b> <b>Minolta AF-2</b> Appareil 35mm. autofocus à exposition et flash entièrement automatiques.	 <b>198<sup>88</sup></b> <b>Minolta XG-1</b> Appareil 35mm. réflex à exposition automatique et lecture en mode manuel possible. Objectif 50mm. F/2.	 <b>168<sup>88</sup></b> <b>Yashica Autofocus Motor D</b> Appareil 35mm. autofocus à exposition, flash et avance du film automatiques. Dos dateur pour enregistrer la date sur vos photos!	 <b>248<sup>88</sup></b> <b>Pentax ME Super</b> Appareil 35mm. réflex à exposition automatique et débrayage manuel possible. Objectif 50mm. F/2.
---	---	--	--

## \$25 DE REMISE INSTANTANÉE

Remboursable en marchandise à l'achat d'un zoom Image!

 <b>3 ANS DE GARANTIE</b>	 <b>Objectifs Zoom Image</b> Appareil Image MFZ 80-200 à foyer macro pour de gros-plans saisissants. Zoom Image MFZ 28-80 pour portraits et photographie générale. <b>148<sup>88</sup> chacun</b>	 <b>Image 28mm. F/2.8 macro</b> 515 de remise instantanée! Grand-angulaire compact à foyer macro pour photos de groupes, paysages et effets spéciaux. <b>79<sup>88</sup></b>
---	---	---

 <b>39<sup>88</sup></b> <b>Polaroid 600 LMS</b> Appareil instantané à exposition et système de flash automatiques pour de superbes photos à l'intérieur ou à l'extérieur.	 <b>MICROPHONE EN PRIME</b> <b>HITACHI</b> À l'achat d'une enregistreuse Hitachi.	 <b>99<sup>88</sup></b> <b>Hitachi 6800</b> Enregistreuse à cassettes AM/FM stéréo MB avec micros incorporés et témoin DEL.	 <b>138<sup>88</sup></b> <b>Hitachi 7050</b> Enregistreuse à cassettes AM/FM stéréo/ondes-courtes avec micros, multi-voltage et vumètre à diodes.
---	---	---	---

 <b>74<sup>88</sup></b> <b>Polaroid Sun 660 RF</b> Appareil instantané autofocus.	 <b>49<sup>88</sup></b> <b>Magnasonic JR 53</b> Radio AM/FM lecteur de cassettes stéréo avec casque d'écoute léger.	 <b>2<sup>99</sup> 3<sup>99</sup></b> <b>BASF Ferro Super LH</b> Cassettes vierges audio de qualité. C-60 pat. 2 C-90 pat. 2	 <b>8<sup>88</sup></b> <b>Photos couleur à prix Miracle!</b> 24 poses format Super Image 4 x 6" (Procédé C-41 seulement).
---	---	---	---

### AVIS À LA CLIENTÈLE

Nous visons à une publicité aussi précise que possible. Une erreur s'est glissée par mégarde. Nous nous excusons auprès de notre distinguée clientèle pour les inconvénients que ceci peut causer. Suite à la parution de notre cahier publicitaire **VENTE D'ENTREPOT SEARS, en vigueur du 9 au 14 juillet 1984**, veuillez prendre note qu'en page 11, article A, JEU DE 106 PIÈCES STANDARD # 45 664, cette marchandise n'est pas disponible présentement mais pour satisfaire notre clientèle, nous prenons les commandes.

Rayon 9 — Quincaillerie  
Page 16, JEANS EN DENIM EXTENSIBLE, pour des raisons hors de notre contrôle, cette marchandise n'est pas disponible.  
Rayon 33 — Vêtements tout-aller



## Miracle Mart vous comprend

<b>CENTRE PHOTO &amp; ELECTRONIQUE</b>	<b>GALERIES CHARLESBOURG</b> 4350, 1re Avenue Charlesbourg	<b>PLACE LEBOURGNEUF</b> 5500, boul. des Grands Charlesbourg-Ouest (coin boul. de la Capitale et boul. Laurentien)	<b>PLACE STE-FOY</b> 2440, boul. Laurier Ste-Foy, Québec
--	--	---	--